

Gerstheim ^A Info

septembre 2024

N°94

Au coeur du Rhin 



• Village fleuri

Maintien de la 3^{ème} fleur p.7

• De la bibliothèque à la médiathèque

Merci Marie-Jeanne p.9

• Manifestation

Kilbe p.43-44



Concert du 10^{ème} anniversaire - Orgue Kern - 8 juin 2024



Cercle Saint-Denis - Fête des Pères - 16 juin 2024



Gerschtermer Gartefescht - Amis de Henri Loux - 23 juin 2024



Théâtre plein air - Project'III - 7 juillet 2024



Kermesse du Groupe scolaire - 28 juin 2024



Jonathan Wintenberger
Médaille d'honneur des sapeurs
pompiers echelon "Argent"
20 années de service
30 août 2024



Biennale de la mosaïque - 3 au 18 août 2024



Inauguration le 2 août 2024
M. le Maire, M. Gérard Brand et M^{me} la Sénatrice

Le mot du Maire



Chères habitantes, chers habitants,

En ce mois de septembre, après une période estivale que j'espère reposante pour vous tous, notre village reprend son rythme habituel. Les vacances d'été sont derrière nous et la rentrée scolaire s'est bien déroulée, marquant le début d'une nouvelle année pleine de promesses pour nos enfants.

Cette rentrée est aussi l'occasion pour moi de vous parler de l'avancement de notre projet phare, porté dans le cadre du programme "**Cœur de Village**". Vous avez pu suivre avec intérêt les étapes de ce chantier qui touche désormais à sa fin. Je suis heureux de vous annoncer que l'inauguration officielle de la **nouvelle médiathèque intercommunale** et du **Pôle Langue Régionale Bâbbelmehl** est prévue pour le **19 octobre** prochain.

Pour ce projet, nous avons fait le choix de réhabiliter notre ancien moulin, bâtiment emblématique de notre commune, plutôt que de construire du neuf. Ce choix s'inscrit dans notre volonté de préserver le patrimoine local tout en répondant aux besoins actuels. Lors des travaux, nous avons veillé à réutiliser au maximum les matériaux présents, en collaboration étroite avec les entreprises, dans une démarche éco-responsable d'économie circulaire.

Nous avons également effectué des ouvertures dans le bâtiment pour permettre aux visiteurs d'apercevoir l'ancienne turbine hydraulique. Cette turbine, autrefois utilisée pour transmettre l'énergie au moulin et, surtout, pour fournir de l'électricité aux habitants de Gerstheim, est un symbole de notre patrimoine industriel. La municipalité a toujours à cœur de remettre en service cette turbine, mais pour l'instant, nous faisons face à un blocage réglementaire. Sachez que nous continuons de travailler sur ce dossier avec détermination, dans l'espoir de redonner vie à cette précieuse source d'énergie.

En plus de cela, nous avons tenu à conserver et à mettre en valeur certains éléments d'origine du moulin, pour que l'identité du bâtiment continue de vivre à travers son nouvel usage. Vous pourrez ainsi admirer des éléments de minoterie laissés apparents, comme les silos à blé et à farine, l'élévateur à grain, les poulies, les courroies, ou encore les tubes de transport de grain. Ces vestiges industriels ne sont pas simplement des témoins du passé, mais participent pleinement à l'aménagement des espaces. Par exemple, les silos à farine ont été partiellement ouverts pour créer des espaces de lecture ou de jeux vidéo, avec des banquettes intégrées. Mais je ne vous en dis pas plus... Venez découvrir par vous-mêmes ces surprises lors de l'inauguration !

Ce nouvel espace sera non seulement un lieu de culture et de savoir, mais aussi un lieu de loisirs et de rencontre pour tous les âges, renforçant ainsi le lien social au sein de notre village. Le Pôle Langue Régionale, quant à lui, sera un centre de ressources dédié à la promotion et à la préservation de notre langue régionale, un bien précieux qui mérite d'être transmis aux générations futures.

Je vous invite toutes et tous à venir nombreux pour cette inauguration, qui sera un moment fort de notre vie communale. Ce sera l'occasion de découvrir ces nouveaux équipements et de célébrer ensemble cette réalisation, fruit de notre engagement commun pour un village dynamique et tourné vers l'avenir.

En attendant de vous retrouver pour cette belle journée, je vous souhaite une excellente rentrée à tous et une très bonne reprise de vos activités. Restons unis et solidaires, comme nous l'avons toujours été, pour continuer à faire vivre notre village avec le cœur et l'enthousiasme qui nous caractérisent.

Avec mes sentiments les plus dévoués,

Bien à vous,

Le Maire, Julien Koegler,
Vice-Président de la Communauté de communes
du Canton d'Erstein

- Rétrospective p. 2
- Vie Municipale p. 5-8
- Environnement p. 7
- Intercommunalité p. 9
- Manifestations p. 10-12
- Carnet p. 13
- Jeunesse p. 14-20
- Seniors p. 21
- Espace d'expression p. 22
- Vos élus délibèrent p. 23 - 31
- Vie Paroissiale p. 32-33
- Vie Associative p. 34-41
- Evénements à venir p. 42-44

Nous distribuerons le prochain Gerstheim Info le **7 décembre 2024**. Si vous souhaitez faire paraître un article, veuillez nous faire parvenir vos éléments le 25 octobre au plus tard à mairie@gerstheim.fr

Directeur de publication :
Julien Koegler

Comité de rédaction :
Joëlle Wohlschlegel, Sébastien Schueber, Audrey Frindel, Sabrina Bronner, Cathy Schwebel

Conception et mise en page :
Anne-Sandrine Kimmenauer

Crédits photos :
Didier Hamonier, Gilles Gay, Cathy Schwebel, Bruno Scheibel, Rémy Klipfel, Philippe Weber, Stéphane Schneider

Impression :
Imprimerie Kocher Rosheim

Mairie de Gerstheim

Informations

Retrouvez-nous aussi sur Facebook et Instagram!
[@VilledGerstheim](https://www.facebook.com/VilledGerstheim)



et sur City All



MAIRIE DE GERSTHEIM

1 Rue Reuchlin
67150 Gerstheim
03 88 98 30 20
www.gerstheim.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI : 8h-12h et 14h-18h
MARDI : 8h-12h
MERCREDI : 8h-12h et 14h-18h
JEUDI : 8h-12h et 14h-18h
VENDREDI : 8h-12h et 14h-18h



Recensement

À l'âge de 16 ans, se faire recenser auprès de sa mairie est une étape clé pour chaque jeune citoyen français. Cette démarche, simple et rapide, ouvre la porte à de nombreuses opportunités.

En effet, le recensement permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), une expérience enrichissante et formatrice. De plus, avoir son certificat de recensement en main est indispensable pour s'inscrire aux examens et concours publics, tels que le permis de conduire.

En se recensant, chaque jeune s'assure de pouvoir poursuivre sereinement ses projets éducatifs et professionnels. N'oubliez pas, cette formalité est un passeport vers un avenir sans obstacles administratifs !



Job d'été



Bryan Schmidt



Thibaut Schnee



Alexandre Jacob



Nathan Trog

Travaux d'été

Les agents techniques de la commune, ainsi que les jeunes ayant travaillé cet été, ont réalisé divers travaux d'entretien essentiels pour notre commune.

Parmi leurs interventions, on compte la peinture des boiseries extérieures de l'école, notamment les planches de rives et les lambris, ainsi que la peinture des garde-corps des ponts.

Ils ont également assuré la tonte, le débroussaillage, le désherbage et l'arrosage de nos espaces verts, contribuant ainsi à maintenir notre cadre de vie agréable et accueillant pour tous.



Rue des Tulipes

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

La Rue des Tulipes est une rue à **SENS UNIQUE** pour améliorer la circulation et la sécurité de tous les usagers !



De nouvelles cases de stationnement ont également été aménagées pour faciliter le stationnement. Merci de vous garer uniquement dans les espaces prévus à cet effet.



Radars préventifs

Deux nouveaux radars pédagogiques ont été installés dans notre commune pour sensibiliser les citoyens à leur vitesse et améliorer la sécurité routière.

Ces radars, prêtés par la commune d'Erstein, sont situés aux points stratégiques les plus fréquentés afin de rappeler l'importance de respecter les limitations de vitesse.

Ces dispositifs ont pour objectif d'informer les conducteurs de leur vitesse en temps réel, les incitant ainsi à adapter leur conduite pour éviter les excès de vitesse.



Conseil Municipal des Jeunes

L'élection des nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a eu lieu vendredi 21 juin 2024 à l'école élémentaire avec 10 candidats pour 8 postes. Les élus sont : Victor Andres, Arwen Bronnert, Florian Dietsch, Leeyam Lemoult, Eva Oster, Rachel Rolling, Hélena Schludecker et Mathéo Wentziger.

Félicitations à eux et bravo pour leur engagement au sein de la collectivité.

Le bureau de vote était tenu par les jeunes du CMJ, encadrés par les Adjoints : Joëlle Wohlschlegel, Audrey Frindel et Sébastien Schueber.



L'installation

Le vendredi 5 juillet 2024, les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes ont été installés dans leur fonction.

Après un petit discours, les jeunes se sont vu remettre la cocarde, symbole du CMJ, en présence des jeunes élus en place et d'Audrey Frindel, Adjointe.

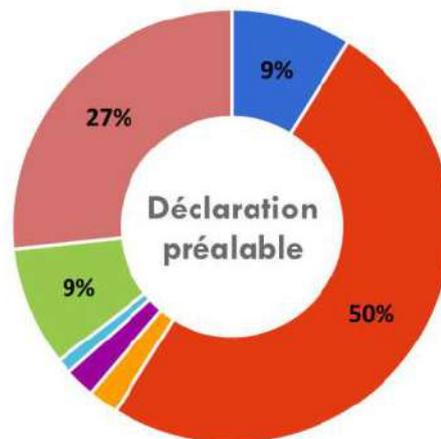


Agence Territoriale d'Ingénierie Publique

Tableau de bord de suivi de l'activité liée aux autorisations d'urbanisme du 01/01/2023 au 31/12/2023



- Nouvelle construction
- Travaux sur construction existante
- Extension
- Surélévation sans création de niveau supplémentaire
- Niveaux supplémentaire
- Création d'une ou plusieurs annexes
- Autre



- Nouvelle construction
- Travaux sur construction existante
- Extension
- Surélévation sans création de niveau supplémentaire
- Niveaux supplémentaire
- Edification clôture
- Autre

Déchets verts

La collecte des déchets verts du lundi sur le parking de la salle des fêtes se terminera le **lundi 28 octobre 2024**.



Broyage des végétaux à domicile

Le broyage de vos branchages à votre domicile sera possible les **13 et 14 novembre 2024**.

Les agents utiliseront le broyeur de végétaux de la commune. Les copeaux seront laissés sur place.

Tarif : 45 € / heure, 22,5 € par demi-heure entamée. Si vous souhaitez utiliser ce service, merci de vous adresser à la mairie afin de prendre rendez-vous.

Borne anti-moustiques écologique

Les bornes anti-moustiques sont des dispositifs innovants conçus pour réduire les populations de moustiques en imitant la présence humaine. Lors des festivités du 13 juillet nous avons fait installer 4 bornes à titre de test. Les bornes ont capturé 1897 moustiques en seulement 4 jours.



Son fonctionnement repose sur :

- Dispersion de CO2 recyclé pour imiter la respiration humaine.
- Émission de leurre olfactif pour simuler l'odeur corporelle humaine.
- Comptabilisation des moustiques par capteur optique.
- Capture des moustiques par aspiration.



Villages Fleuris



Gerstheim maintient la 3^{ème} Fleur avec les félicitations du jury



La commune de Gerstheim participe fièrement au Concours "Villes et Villages Fleuris", reflétant notre dévouement à créer un cadre de vie harmonieux et agréable. Ce concours, au-delà de son aspect compétitif, est une reconnaissance de nos efforts pour embellir notre environnement et améliorer la qualité de vie de nos habitants. Nos actions, telles que la plantation de milliers de fleurs et l'aménagement de parcs, contribuent à la beauté de notre commune, à la préservation de la biodiversité et au bien-être de chacun.

Notre engagement pour la protection de l'environnement nous a valu le Label "Commune Nature" avec deux libellules et la distinction de 3 fleurs. Nous limitons l'utilisation de désherbants chimiques, assurant un environnement sain et durable.



En obtenant le label "Villages Fleuris", Gerstheim réaffirme son engagement pour un avenir où nature et qualité de vie vont de pair, offrant un environnement épanouissant pour tous ses habitants. Notre commune a conservé la distinction de 3 Fleurs, témoignant de notre dévouement à offrir un environnement sain et agréable. Grâce à l'implication des services municipaux, des associations locales et des citoyens, Gerstheim est devenue un lieu accueillant et chaleureux. Participer à ce concours nous motive à continuer à œuvrer pour un avenir encore plus vert et fleuri.



Le moulin



De la bibliothèque à la médiathèque

Merci Marie-Jeanne



Après quatre décennies de service dévoué, Marie-Jeanne Gay, figure emblématique de la bibliothèque de la Maison des Jeunes et de la Culture de Gerstheim (MJC), prend une retraite bien méritée. Son engagement et sa passion pour la lecture ont marqué plusieurs générations de lecteurs à Gerstheim. Connue pour son accueil chaleureux et ses précieux conseils, Marie-Jeanne a su faire de la bibliothèque un lieu de rencontre et de partage, où petits et grands ont découvert le plaisir de la

lecture. Pendant toutes ces années, elle s'est occupée en bénévole éclairée de toutes les facettes de la gestion de la bibliothèque. Depuis les acquisitions et le traitement et la mise en valeur des documents collections, à l'accueil, prêt/retour, renseignement aux usagers mais aussi en organisant régulièrement des animations pour tous les publics.

Son investissement a permis à la bibliothèque de devenir un pilier de la vie culturelle de notre commune.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à Marie-Jeanne pour ses 42 ans de service inestimable. Son départ marque la fin d'une ère, mais aussi le début d'une nouvelle aventure pour la bibliothèque avec la prochaine ouverture de la médiathèque intercommunale de Gerstheim. Et grâce à la collaboration entre Marie-Jeanne Gay et Béatrice Chaquin (directrice de la future médiathèque), une partie du fonds de la bibliothèque intègrera celui de la future médiathèque de Gerstheim. Gageons qu'avec un tel héritage, la médiathèque saura à son tour être un véritable pôle culturel !

L'esprit du Moulin préservé

Des espaces chaleureux qui reprennent l'esthétique du moulin, des assises accueillantes et confortables, des espaces de convivialité intérieurs et extérieurs, des collections sur tous supports et pour tous les publics, des services variés permettant tous les usages de la médiathèque, c'est un tout nouveau lieu culturel de 375 m² sur deux étages qui vous ouvre ses portes. Dans un souci de préservation et de valorisation du patrimoine, de nombreux matériaux du moulin ont été réutilisés, permettant de conserver au maximum l'authenticité du lieu. Les horaires d'ouverture étendus sont conçus pour que tous puissent profiter du lieu. Cette nouvelle médiathèque intègre tout naturellement les services et le réseau des médiathèques du canton d'Erstein.



Agenda

... ÇA SE PASSE À GERSTHEIM !

SEPTEMBRE



Vendredi 13 septembre
DON DU SANG
Espace multisports
17h à 20h



Samedi 14 septembre
KILBFESCHT
Salle des Fêtes
à partir de 18h30
sur réservation au
07 70 85 70 35



Samedi 14 septembre
Dimanche 15 septembre
KILBE
à partir de 14h



Dimanche 15 septembre
COURSE
Ried Run and Rock
à 9h



Dimanche 22 septembre
MARCHÉ AUX PUCES
Organisé par le Tennis club
6h à 19h

OCTOBRE



Samedi 12 octobre
CONCERT D'ORGUE
Jean-Philippe Grille
Organisé par l'association
Les amis de l'Orgue Kern
Eglise Saint-Denis
à 20h



Dimanche 13 octobre
MARCHE ROSE
Départ au complexe sportif
Organisée par l'association
Du fil à retordre
à 9h30



Samedi 19 octobre
INAUGURATION
MEDIATHEQUE
Place des Meuniers
15h



Jeudi 31 octobre
HALLOWEEN
Départ de la cavalcade
à 19h30
Espace association suivie
d'une animation à la salle
des fêtes
Organisée par la MJC

NOVEMBRE



Lundi 11 Novembre
ARMISTICE
Monument aux morts
à 11h



Samedi 16 et
Dimanche 17 novembre
EXPOSITION AVICULTURE
Salle des fêtes
Samedi : 8h à 20h
Dimanche : 9h à 19h



Samedi 23 novembre
VILLAGE DE NOEL
Place de la Fontaine
de 15h à 20h



Dimanche 24 novembre
CONCERT D'ORGUE
Katrin Düringer et Peter Broming
Organisé par l'association
Les amis de l'Orgue Kern
Eglise Saint-Denis
à 17h



Vendredi 29 et
Samedi 30 novembre
80^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE LA LIBERATION DE
GERSTHEIM

DECEMBRE



Mercredi 4 décembre
ADJUDICATION DE LOTS
DE BOIS DE CHAUFFAGE
Salle Henri Loux
19h



Samedi 7 décembre
SPECTACLE DE NOËL
Organisé par le
Cercle Saint-Denis
Salle des Fêtes
18h et 20h



Dimanche 15 décembre
FÊTE DES SENIORS
Salle des fêtes
12h

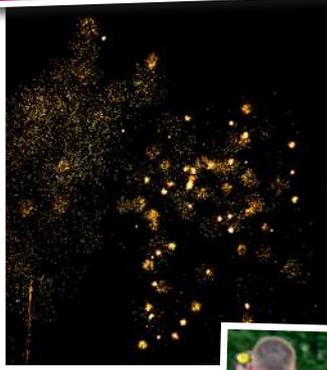


Vendredi 20 décembre
NOELIES
Eglise Saint-Denis
20h

MANIFESTATIONS



Fête du 13 juillet



Noces de Diamant (60 ans)

22.10.2024 Gaby FUCHS et René OFFNER

Mariages

08.06.2024 José ALVES-BASTOS
et Sandrine HELFER

22.06.2024 Kévin KOPFF
et Camille PREINESBERGER

06.07.2024 Clément PONTASSE
et Manon KEMPF

06.07.2024 Sébastien WEISS
et Marie ROECKLIN

10.08.2024 Nicolas GEORGES
et Mélanie MAZZA

10.08.2024 Jean KISTLER
et Karen TISSERAND

Naissances

23.05.2024 Gabriel ROZE COUDERC

04.06.2024 Adélaïde DA SILVA

08.06.2024 Ella MAURER

11.07.2024 Albane STAMPFLER

12.07.2024 Lise HOFF

17.07.2024 Alizée VELTEN MUNOZ

Décès

20.05.2024 Marie-Madeleine EIGNER
née MULLER

08.06.2024 Simone PADOAN née DAUBARD

19.06.2024 Lilly DIETZ née BUSCH

26.06.2024 Alice BAHAL née SUHNER

27.06.2024 Bernadine BURGWAL
née OBERLÉ

07.07.2024 Dorothea PICARD
née BRUGMANN

09.07.2024 Michel TISSOT

10.07.2024 André DOLLÉ

19.07.2024 Margot KLEINMANN
née KREMPP

20.07.2024 André BRONN

28.07.2024 Gaby DOLLÉ née SCHELLER

03.08.2024 Michel LABOURDETTE

21.08.2024 Jacqueline MAURY née HAINEUX

23.08.2024 Denise ZINCK née MEHL

25.08.2024 Fernand GASSER

Anniversaires



80 ans

26.09.2024 Marie Antoinette SCHOENENBERGER
née FRIEDMANN

02.11.2024 Gilbert SCHUTZ

22.11.2024 Suzanne HOFFMANN née GASSER

25.12.2024 Jeanine PFISTER née BAUER



85 ans

18.09.2024 Marie-Claire BLUMEL née BUSCHE

27.09.2024 Robert REIMINGER

06.10.2024 Marcelline MOSER née SCHUEBER

08.10.2024 Nicole KUNTZMANN née REY

11.11.2024 Monique SCHWIEGK née WEBER

07.12.2024 René OFFNER

10.12.2024 Monique OBERLE née RUHLMANN



90 ans

21.09.2024 Gilbert LUFT

24.09.2024 Henri LANDMANN

24.09.2024 André LANDMANN

04.10.2024 Thérèse PREVOT née STRABACH

18.10.2024 Catherine MULLER-BRONN
née LEYSER

19.10.2024 Monique PAULUS née NOCK

23.10.2024 Bernard LINKS

07.11.2024 Alphonsine BASS née LIBERT

09.11.2024 Françoise LUFT née MAYET

05.12.2024 Marguerite LANDMANN
née KEYSER



95 ans

19.09.2024 Marie-Madeleine SCHAETZLE
née RAUCH



100 ans

11.09.2024 Marthe SUSS née BOTTMER

03.11.2024 François BURESI

10.12.2024 Georgette BAEHR née FUCHS

Pacs

27.05.2024 Enzo SAETTEL et Laura COLPAERT

25.07.2007 Enzo GIAMPETRO
et Mégane LEMOINE

En juin, les élèves de CM2 ont eu la chance de participer à deux interventions remarquables

M^{me} Eliane Beilich, membre de l'association des Anciens et amis de la 2^{ème} DB, et M. Eric Vautrin, Président du Comité du Grand Ried du Souvenir Français, sont venus partager leur passion de l'histoire avec nos jeunes. Ces deux passionnés œuvrent sans relâche pour transmettre aux nouvelles générations l'importance du devoir de mémoire, leur permettant de mieux comprendre le passé pour construire un avenir éclairé.



Le mardi 25 juin, notre sortie au Mémorial d'Alsace-Moselle a couronné tout ce travail sur la deuxième guerre mondiale et l'histoire, tout à fait particulière, de notre région !



Grâce à ces échanges enrichissants, nos élèves ont pu découvrir des récits précieux et prendre conscience de l'importance de préserver notre histoire.



Merci à notre Municipalité pour avoir pris en charge les frais de cette sortie pour les 42 familles concernées. Lors des commémorations du 80^{ème} anniversaire de la Libération de Gerstheim le 30 novembre prochain, les anciens et nouveaux CM2 participeront activement à cette belle journée pour les remercier.

Visite du lycée hôtelier

Dans le cadre d'un projet interdegré, les élèves de CE2 bilingue ont visité le lycée hôtelier Alexandre Dumas à Illkirch pour rencontrer des lycéens du parcours Azubi/Bac pro. Ensemble, ils ont théâtralisé un album jeunesse en allemand, Der Grüffelo. Les lycéens ont encadré les élèves du primaire, et tous ont eu l'occasion de découvrir les installations du lycée avant de présenter leur interprétation de "Der Grüffelo". Ce fut une journée mémorable, empreinte d'émotions. Ce projet s'inscrit dans une initiative d'action culturelle en langue régionale qui a bénéficié du soutien financier de la Collectivité Européenne d'Alsace, de la Région Grand Est et de l'État.



Journée olympique



Le 7 juin dernier, l'école élémentaire a célébré les futurs jeux olympiques ! Au programme, des ateliers sportifs évidemment ! Pour les plus jeunes le matin, encadrés par des CM très motivés, puis l'après-midi pour les plus grands, encadrés par des parents d'élèves. L'école s'est également retrouvée pour une cérémonie plus officielle, au son de la Marseillaise, où Monsieur le Maire et Madame la Sénatrice ont pu rappeler les valeurs universelles du sport et des jeux olympiques, et remettre solennellement la fameuse pièce de 2€ offerte à tous les écoliers de France.



Effectifs rentrée 2024/2025

Monolingue

CP : 23 élèves - Clélia Blagoëv

CP/CE1 : 24 élèves - Claire Absin

CE2 : 19 élèves - Nadine Eby

CM1 : 22 élèves - Aurélie Kayser
et Lucas Faullimel

CM2 : 24 élèves - Annie Schoenfelder

Horaires : 8h-11h30 et 13h30-16h

Bilingue

CP : 25 élèves - Sandra Siegwalt et Aurélie Berthuin

CE1 : 23 élèves - Sandra Siegwalt et Justine Alvarez

CE2 : 17 élèves - Stéphanie Leroy et Mélanie Chambrion

CM1 : 23 élèves - Mélanie Chambrion et Hélène Frommer

CM2 : 23 élèves - Margot Lidy et Laurence Kunz

Dispositif ULIS : 12 élèves - Sylvaine Mathieu et Christelle Maire

»»»»»»»»»»»» Ecole ABCM ««««««««««««««««

Eclats de rires et magie du cirque

L'école ABCM de Gerstheim a clôturé l'année scolaire 2023/2024 en beauté avec une kermesse exceptionnelle sur le thème du cirque, marquant un moment fort pour nos élèves.

Le 29 juin 2024, la kermesse a enchanté petits et grands avec trois spectacles remarquables :

1. Chants et danses folkloriques alsaciennes : les élèves ont célébré notre patrimoine régional à travers des performances vibrantes.
2. Théâtre humoristique en Allemand et Alsacien : les élèves de maternelle se sont transformés en petits comédiens pour présenter une pièce de théâtre drôle et touchante, mêlant l'allemand et l'alsacien. Un spectacle qui a fait rire petits et grands.
3. Saynètes inspirées du cirque : les primaires ont brillamment interprété des scènes colorées et dynamiques. Clowns, acrobates et magiciens en herbe nous ont transportés dans un monde de rêve et de fantaisie.

Une année riche en activités

L'année scolaire s'est terminée sur un conte musical où les élèves ont eu l'opportunité de visiter un orchestre professionnel. Ils ont joué "Les Musiciens de Brême", une expérience enrichissante qui a éveillé leur sensibilité musicale et leur amour pour les contes. Également, une promenade en forêt a offert aux enfants un moment de détente et de connexion avec la nature, un véritable avant-goût de vacances.

L'École aura le plaisir d'accueillir 22 enfants à la rentrée 2024/2025.

Cette école située dans l'Espace des Associations, a la particularité de proposer une scolarité en immersion complète allemand/alsacien de la maternelle au CP inclus.



Collège



La brigade verte

Lundi 18 mars, les 9 éco-délégués de la Brigade Verte sont allés à Sainte-Marie-Aux-Mines pour découvrir des sites autour de l'eau. Les journées de l'eau ont été organisées pour les éco-délégués par la CEA, dans le cadre des assises rhénanes de l'eau. Dans la matinée, une partie des élèves a pu étudier la biodiversité de la Lièpvrette, la rivière à côté du collège de Sainte-Marie-aux-Mines. Un autre groupe a construit une fresque de la pollution plastique. L'après-midi les élèves ont découvert le patrimoine hydraulique de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines.



Conseil de l'Europe

Jeudi 30 mai, les 3^{ème} ont découvert le conseil de l'Europe. L'après-midi les 3B et 3C sont allés visiter le jardin botanique et découvrir diverses essences avec M^{me} Coltat, pendant que les 3^eA ont pu prendre le rôle de députés européens et débattre sur les questions de l'eau et d'une puce électronique.



Vive les sciences

Mercredi 15 mai, 6 élèves de 3^{ème} du collège ont participé à une journée scientifique au lycée Marguerite Yourcenar en récompense de leur investissement au concours. Il s'agissait cette année de créer un jeu sur le thème de l'astronomie. Les élèves ont présenté leurs jeux et ont pu découvrir ceux créés par les élèves de 3^{ème} d'autres établissements du secteur d'Erstein. Ils ont également réalisé des expériences de physique-chimie au lycée avec l'aide de professeurs et d'élèves de seconde du lycée. La journée s'est terminée par une conférence sur le thème des aurores boréales.

Effectifs de la rentrée 2024-2025

6^{ème} : 84 élèves
4^{ème} : 82 élèves

5^{ème} : 78 élèves
3^{ème} : 80 élèves

Journal au collège

Les élèves de la classe de 4^eC ont participé au projet "Journal au Collège" 2024, coanimé par M^{mes} Franzon et Olry et M. Broc. Ils ont aussi pu compter sur la présence et l'aide d'un journaliste des Dernières Nouvelles d'Alsace, Thomas Porcheron, qui est venu plusieurs fois au collège pour expliquer son métier, puis aider à la rédaction et la mise en forme des articles. Six groupes de reporters en herbe ont ainsi été créés. Après avoir choisi un thème, ils ont mené leur enquête sur le terrain, réalisant interviews et photos, pour collecter les informations. Ils ont ensuite rédigé leurs articles, en respectant un certain nombre de consignes relatives à l'écriture journalistique. Le résultat de leur travail a été publié sur le site des DNA ce lundi 3 juin.



En Allemagne

Les élèves de 4^{ème} ont participé à un échange en Allemagne du 7 au 10 juin. Des parents les ont conduits à Oberkirch où ils ont retrouvé leurs correspondants Allemands. Ensemble, ils ont pris le train pour Offenbourg et ont fait un rallye en ville, demandant des informations aux passants et prenant des photos. Après un pique-nique, certains ont joué au volleyball et au football grâce à la météo agréable.

Durant le week-end, les élèves Français ont séjourné dans des familles Allemandes, découvrant la région du Bade-Wurtemberg et pratiquant diverses activités comme la randonnée et le mini-golf. Le lundi, ils ont assisté à des cours au Gymnasium d'Oberkirch et ont visité la ville, incluant une promenade jusqu'aux ruines du château de la Schauenburg avec une vue panoramique sur la région.

Clap de fin pour les 3^e du collège...

Après deux jours d'épreuves écrites pour le Diplôme National

du Brevet des Collèges, les élèves de troisième se sont retrouvés au collège en soirée, le mardi 2 juillet, pour leur bal de fin d'année. Tapis rouge, DJ, coin photo et piste de danse pour des aurevoirs festifs !



Projet surcyclage textiles éco-délégués - collège de Gerstheim

Participation au concours organisé par Emmaüs Scherwiller et le Smictom

SCENARIO 2023/2024

QUI : 8 éco-délégués de la 6^{ème} à la 3^{ème}, Evan, Imad, Emilie, Romain, Morgan, Noé, Sara, Tess + une prof de techno et une gestionnaire

QUOI : Utiliser la totalité des tissus attribués et leur donner une nouvelle vie (1 pull, 1 jean, 1 sweat, 1 tee-shirt, serviette de plage).

Points négatifs : des petits moyens, pas de machine à coudre ou de matériel au collège, pas de cours spécifiques, des élèves de tous niveaux peu expérimentés, des réunions sur le temps de midi : impossible de faire plusieurs réalisations

Points positifs : des tas d'idées, une équipe ultra motivée, investie et volontaire !

NOTRE IDEE : Créer une œuvre d'ART !



Etape 1 : RDV au CDI, on farfouille dans les livres d'art. « Qui connaît la Joconde ? » « La jeune fille à la perle ? » Tess : « Ah oui, ça c'est sur une pub ! ». Noé, 3^{ème} : « ça on l'a vu en anglais ! ». OK. L'art ça parle à tout le monde, peu importe l'âge, nous sommes confortés dans notre idée.

Etape 2 : « Mais Madame, est-ce qu'on ne va pas nous dire que l'art c'est pas utile ? »

« Ah non, l'art ça peut servir à dénoncer par exemple ! »

« Vous connaissez des artistes qui dénoncent ? ». « Mme, et si on trouvait quelqu'un qui s'exprime dans l'art au sujet de l'environnement ? on est éco-délégués ! ». BANSKY ? Guernica ?

Etape 3 : Le CHOIX, l'œuvre de KEITH HARING « Mais oui ! je reconnais ces dessins et ces bonhommes ! » « Et il y a une terre ! »

REALISATION 2023/2024

RDV couturière, on pose nos idées. Une équipe découpe les tissus, une équipe fait des calques de notre tableau, on fait des tests matières. Gros travail préparatoire.



Les calques sont reportés sur les tissus, choix des parties. Pendant des semaines, une équipe découpe des carrés de 5 cm dans le sweat qui sont collés minutieusement sur notre terre en polystyrène un à un pour représenter la mer. Nos bonhommes prennent forme ; le pull rouge nous donne des sueurs froides à découper ! Travail d'équipe.



Dernière ligne droite, la Terre est prête ! On coud tous ensemble sur notre « toile », notre tableau prend vie, on est trop content ! On finalise nos continents, le cadre en jean, et les tirettes du jean servent à faire nos finitions. On utilise le reste de la pelote pour symboliser le retour à la matière première. KEITH HARING !!

Nous n'avons malheureusement pas gagné cette année mais nous arrivons 2^{ème} grâce aux votes du public.



UN IMMENSE BRAVO A NOS ELEVES POUR LEUR ENGAGEMENT, LEUR MOTIVATION, LEUR ESPRIT D'EQUIPE. NOUS SOMMES TRES FIERS DE VOUS !

Périscolaire les Cigognes

Faire garder votre enfant

Périscolaire /Accueil de loisirs
les Cigognes
1 rue des Cigognes
Tél : 03 88 68 29 15
periscolaire.gerstheim
@cc-erstein.fr

Le périscolaire « Les Cigognes » accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans et dont les parents résident en priorité, sur le territoire de la Communauté de communes du Canton d'Erstein.

L'accueil des enfants se fait sur 3 périodes :

Périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h25 à 13h30 et de 15h50 à 18h30
Mercredis (hors vacances scolaires) de 7h30 à 18h30
Accueil de loisirs sans hébergement (vacances scolaires) du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15

Pour toute information vous pouvez contacter :

Sabrina Bronner Responsable éducatif du Site périscolaire et extrascolaire de Gerstheim.



203 enfants inscrits pour la rentrée 2024

Cycle maternelle : 53 enfants
Cycle élémentaire CP/CE1/CE2 : 90 enfants
Cycle élémentaire CM1/CM2 : 55 enfants
Classe Ulis : 5 enfants

Notre accueil de loisirs de cet été

Ce mois de juillet était sous le signe des chasseurs de trésors.

Durant ce mois, les équipes d'animation avaient concocté un programme riche et varié où les jeux de pistes et chasses aux trésors en tout genre, à pied ou à vélo, dans le village ou aux alentours, les enfants ont pris plaisir à retrouver ces trésors en tout genre que les pirates, les mayas, les créatures abyssales et archéologues avaient cachés par le passé plus ou moins lointain. Le nombre de trésors cachés dans Gerstheim et ses alentours était impressionnant.



Nous avons notamment trouvé le trésor pirate au château d'eau. Le vase aztèque vieux de 2024 ans avant J-C qui ressort sur terre tous les 2024 ans et nous avons eu la chance de le retrouver sur la route de la digue et au trou bleu à Daubensand.

Les sirènes étaient venues jusque dans nos rivières pour y cacher leurs merveilles.

Les semaines ont également été rythmées par des bricolages en tout genre, des jeux sportifs rigolos et des repas fait maison succulents.



Nous avons également eu la chance d'une superbe animation nature faite par Thomas du conservatoire d'espaces naturels d'Alsace, les plus grands ont découverts les secrets la réserve naturelle d'Erstein-Krafft et les plus petits ont pu découvrir les petites bêtes de nos rivières à Gerstheim. Un grand merci à lui !

La découverte du sentier géologique de Sentheim fut également un beau moment notamment la visite d'une des plus grande grotte naturelle d'Europe.

Quel beau mois d'aventures, un grand bravo aux enfants pour tous ces trésors.

Le thème du mois d'août était en quête d'enquêtes. Les enfants sont devenus de véritables agents secrets, ils avaient une cible et des ordres de missions tout au long de la première semaine avec un escape maison à la clé ! Ensuite les enfants ont eu la visite de l'inspecteur Babiole qui leur a fait découvrir un tas de gadgets, une grande chasse aux indices était organisée dans notre beau village. Puis les enfants ont trouvé son ami Ornikar qui était introuvable au début de leur aventure, ils ont pu enquêter au parc d'aventures à Brumath.

Enfin pour les 2 derniers jours de notre accueil de loisirs, les enfants ont dû trouver les indices pour retrouver Paulette notre vachette ! Les équipes d'animation remercient tous les participants de cet été, suite au prochain numéro.



Service Animation Jeunesse

Manifestations

Le 31 mai 2024, organisation d'une soirée festive pour valoriser les pratiques culturelles au sein du réseau FDMJC, en partenariat avec la MJC de Gerstheim et les 3 animation jeunes du canton.

Ouverture de la soirée avec un groupe de jeunes motivés qui ont animé le porteur de parole (jeux qui consistent à essayer de créer du débat dans la rue), suivi d'un groupe de jeunes artistes du secteur de Rhinau qui ont mis le feu avec leurs morceaux de musique. Une superbe démo des TEMPS'DANSE avec leurs magnifiques costumes, une présentation du groupe ado de théâtre de Benfeld et de Gerstheim animé par Rebecca Rieth. Le tout agrémenté par un food truck local qui nous fait de très bon burger maison.

Malgré la pluie qui s'est invitée à 20h, ce fut une superbe soirée qui s'est terminée à l'intérieur de la MJC. Je tenais à remercier la MJC et leurs bénévoles, les jeunes pour leurs implications, les collègues animateurs et la commune de Gerstheim pour leurs implications.

Contact

SAJ Gerstheim
1 rue Reuchlin
67150 Gerstheim
Animationjeunesse.gerstheim
@fdmjc-alsace.fr



Fête du périscolaire Gerstheim plus de 200 personnes et 10 jeunes pour aider dans le cadre de leur autofinancement, mais suite à un incident qui a créé un départ de feu, la soirée a été annulée.

Le 11 juillet, le ciné plein air au club house de Obenheim a été maintenu malgré le temps incertain.



Fête du périscolaire à Obenheim plus de 150 personnes étaient présentes, 10 jeunes ont géré les ventes de gâteaux gracieusement préparés par les parents de l'école, que je remercie au passage. Merci à l'association "HAPPINES" pour tout leur engagement et pour le reversement de l'autofinancement pour les jeunes.

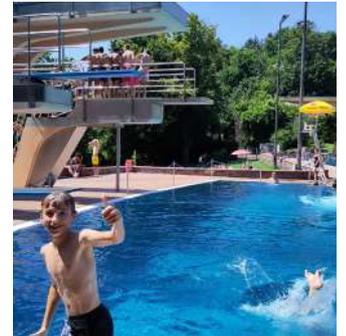
Retour sur les activités d'été



Cet été, les jeunes, à partir de la sixième, ont eu l'opportunité de participer à un programme riche et varié d'activités.



Débutant le 9 juillet, ce programme a offert une multitude d'expériences passionnantes, alliant sport, créativité, nature et divertissement.



Reprise en septembre !



Nous sommes ravis de vous annoncer que nos ateliers au collège reprennent en septembre ! Cette année, le CLAS vous propose des activités passionnantes les mercredis et vendredis. Que vous soyez intéressés par le sport, les arts, la science ou toute autre activité, nous avons quelque chose pour vous.

Si vous avez des envies particulières ou des idées d'activités que vous aimeriez explorer, n'hésitez pas à en parler à notre animateur. Votre voix compte.

Alors, préparez-vous pour une rentrée pleine de découvertes et de fun. Nous avons hâte de vous retrouver !

Rejoignez-nous et faites de cette année scolaire une aventure incroyable !

Ehpad - le Manoir

Le Manoir toujours gourmand, toujours en fête !

Quel plus grand bonheur que de partager un bon repas avec ses proches ? Une fois de plus, le Manoir et ses résidants ont répondu présents pour organiser **La fête de l'été** qu'il ne fallait pas manquer.

Au programme : 3 barnum de 8m par 4m disposés stratégiquement pour accueillir les 200 convives...

L'un en extension de la véranda pour ombrager la terrasse et deux dans le jardin partagé avec la crèche, situés dans l'ombre de la Maison pour garantir de la fraîcheur.



Et pour le menu ? Un buffet qui restera dans les mémoires : rien de moins qu'un cochon et un sanglier entiers à la broche. Les participants ont abandonné

le temps d'un repas leur timidité pour céder à la gourmandise. Enfin, pour le dessert nous avons totalement lâché la bride avec un «Open Congélateur», concept copié sur «l'open bar», comprendre un congélateur rempli de glaces, à discrétion, pour que chacun puisse assouvir un vieux rêve d'enfance ! Sans oublier la machine à granité. Bref, tout le monde était aux anges, et nous avons même accueillis nos voisins de la crèche pour le temps d'une pause glacée partagée.

Nous remercions au passage nos bons amis venus agrémenter la fête de musique M. Rémy Klipfel, bénévole qui nous soutient toujours dans nos festivités et l'orchestre Roland qui nous a offert un concert traditionnel. Merci aussi à tous les participants qui ont rendu cette journée si extraordinaire : le personnel qui s'est donné à fond comme toujours, les résidentes et résidents qui se sont faits plus beaux et belles que jamais, les familles qui sont venues parfois de loin pour être au rendez-vous et le Conseil d'Administration qui nous accorde toujours sa confiance et nous permet d'aller plus loin dans notre accompagnement. A



tous un grand MERCI et BRAVO ! Nous gardons en souvenir le verre collector de la fête de l'été 2024 au design spécialement conçu pour cette année. Vous ne l'avez pas ? il sera encore temps d'en attraper un à la fête de Noël. On se prépare... on vous attend !



Le potager du Manoir

Sur notre lancée gastronomique nous avons encore innové en créant un petit potager surélevé que vous pourrez observer sur notre terrasse devant la véranda. Nous avons eu la chance de bénéficier de deux ateliers proposés par l'association «Les insatiables». Leur action vise à une alimentation saine et durable dans les maisons de retraite d'Alsace. Dans un premier temps, Eve Kayser, une herboriste passionnée, est venue nous faire découvrir les plantes comestibles et leurs vertus.

Les résidents les ont plantées dans les bacs potagers offerts à cet effet. Thym citronné, mélisse, calendula, soucis, basilic... semblent se plaire au climat de Gerstheim ! Ensuite, lors de la séance suivante les résidents ont mis en œuvre des fleurs fraîchement cueillies dans un atelier culinaire. Ils ont concocté des fraises aux fleurs de sureau, de la compote de pomme au sureau, des sablés incrustés de fleurs (bourache,



capucine, souci, mauve) et des boules énergétiques aux noisettes, miel et fleurs séchées. L'après-midi s'est soldée par un goûter bien arrosé... de tisane de fleurs ! Les résidents entretiennent aujourd'hui encore les plantations.

Vous l'aurez compris la convivialité est au cœur de la Maison et si vous aussi vous souhaitez nous rejoindre, nous cherchons continuellement des bonnes volontés ! De tout âge ! Oui, nous cherchons aussi des jeunes, collégiens, lycéens, qui voudraient donner un peu de leur temps. Une heure ou deux de temps en temps pour organiser des petits ateliers numériques pour faire voyager nos résidents !

Alors, faites nous signes !

Cette rubrique d'expression des groupes constituant le Conseil municipal est une nouveauté pour les communes de moins de 3 500 habitants "Article L2121-27-1 Modifié par LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83 : Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal (mars 2020)"

Gerstheim à cœur

Pari tenu. L'équipe Gerstheim à cœur s'y était engagée dans le cadre de son programme électoral : protéger ensemble notre environnement et notre cadre de vie en pratiquant un fleurissement raisonné. Tout le défi résidait dans le maintien de la beauté de notre village et de nos 3 fleurs avec des objectifs de réductions de la consommation d'eau, des temps d'entretien et des coûts d'achat. Après le passage du jury le 18 juillet, la confirmation nous est parvenue avec, fait exceptionnel, les félicitations du jury pour nos réalisations. Nous en profitons pour mettre ici en avant le travail des agents communaux qui, par leur savoir-faire et leur engagement, embellissent chaque jour notre village sous la houlette de la municipalité. Un grand bravo à tous.

Fin juin a été marqué par un événement qui aurait pu être tragique, avec un départ de feu durant la fête de fin d'année du périscolaire. Grâce au professionnalisme de l'équipe sur place et des secours, le feu a été rapidement maîtrisé. Dès lors, la réglementation nécessitait un contrôle minutieux, par un bureau d'études spécialisé, des locaux pour autoriser la réouverture de l'école et du périscolaire. Grâce à des actions rapides et un travail coordonné entre municipalité et services intercommunaux, les travaux de sécurisation des installations électriques ont été validés avec succès, garantissant ainsi la sécurité de nos enfants et de nos infrastructures. Les locaux sont redevenus fonctionnels en 48 heures chrono. Là aussi, nous souhaitons remercier l'ensemble des acteurs épaulés par notre Maire Julien Koegler.

Cette année, nous avons également eu le plaisir d'accueillir la biennale de la mosaïque du 3 au 18 août. Année exceptionnelle, car l'artiste mis à l'honneur n'était autre que Gérard Brand. Après l'incendie de 2012, il a récupéré de nombreux débris auxquels il a redonné vie dans ces sculptures. La plus magistrale d'entre elles se trouve dans le chœur de l'église. C'est également lui qui, avec la municipalité, a lancé la coopération avec Obernai. Nous avons vu passer, dans notre bâtisse reconstruite, de grands noms de cet art, apportant à notre commune une notoriété internationale dans cette discipline.

Nous vous donnons rendez-vous le 14 septembre prochain pour une nouvelle initiative de la part de notre équipe. Afin de redynamiser la veille de notre traditionnelle kilbe, en collaboration avec le comité des fêtes, une grande soirée musicale est organisée : la Kilbfescht. Programme ambitieux avec les célèbres Obeinheimer Express Band, orchestre leader dans la région des réputées fêtes de la bière. Nous vous donnons rendez-vous à cette date pour une soirée festive. Ensemble donnons un nouvel essor à cette fête.

Avec ce Gerstheim Info de septembre, votre équipe Gerstheim à Cœur vous souhaite une bonne rentrée, avec une pensée particulière pour nos plus jeunes qui ont retrouvé le chemin des écoles.

En mouvement pour Gerstheim

De la transparence et de la sincérité !

Comme chaque année, le budget communal 2024 et les taux d'imposition 2024 ont fait l'objet d'une délibération lors du conseil municipal du 8 avril. Vous lirez très certainement dans les pages de ce bulletin municipal que les taux restent inchangés depuis 2016.

Précisons tout d'abord, que par la loi, il y a suppression progressive et gel obligatoire du taux de la Taxe d'habitation depuis 2020. Ainsi, nous ne délibérons plus sur cette taxe pour les résidences principales.

Concernant la taxe foncière, elle a considérablement varié pouvant atteindre +30%, pour la part relative à notre Communauté de Communes. Rappelons que depuis 2017, un transfert conséquent de compétences de la Commune vers la Communauté de Communes a été engagé. C'est pourquoi, cette stabilité des taux affichée en trompe l'œil par la Municipalité devrait être assortie de ces explications sincères et transparentes. Finalement, ce sont les contribuables qui se retrouvent manipulés, en constatant néanmoins une augmentation du montant des taxes sur leur avis d'imposition ! Cette méthode controversée porte un nom : la « Shrinkflation ». Une pratique où le prix d'un produit ou d'un service reste identique, tandis que la quantité ou la qualité proposée baisse. Aurions-nous donc inventé à Gerstheim la première shrinkflation fiscale ? Notre groupe n'a jamais été opposé à la révision des taux quand cela est expliqué en amont et justifié par des projets d'investissements durables et utiles pour notre village et ses habitants. Ce que nous déplorons sur ce sujet comme sur les autres, c'est le manque de sincérité.

Enfin, la rentrée s'annonce rythmée d'événements festifs organisés par l'ensemble des associations de notre village. Nous nous en réjouissons et en profitons pour remercier l'ensemble des bénévoles qui se mobilisent pour que ces moments soient réussis et permettent à l'ensemble des Gerstheimois de se retrouver dans la convivialité.

Nous remercions aussi nos commerçants et nos entreprises qui soutiennent ces événements par leurs dons, permettant d'allier ces festivités avec des démarches solidaires.

P LUFT, J ESTNER, F KUNTZ, H SPRAUL, S JECKO enmouvementpourgerstheim@gmail.com

Séance du 8 avril 2024

Nombre de conseillers élus : 23 Présents : 17 Procurations : 5 Absent : 1

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Sébastien SCHUEBER qui a donné procuration à Julien KOEGLER, Robert GASSER qui a donné procuration à Thierry WENDLING, Marta CHATAIGNEAU qui a donné procuration à Sandrine KLEIN, Hubert SPRAUL qui a donné procuration à Fabrice KUNTZ, Joëlle ESTNER qui a donné procuration à Steve JECKO et Dominique FICHAUX, absent.

Monsieur le Maire salue les conseillers municipaux présents à cette nouvelle réunion du conseil municipal qui sera largement consacrée au budget.

Avant de procéder à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, une minute de silence en hommage de la personne victime du féminicide, qui a eu lieu à Gerstheim, a été observée.

Steve JECKO explique qu'il peut y avoir d'autres situations de tension sur le territoire de la commune. Aussi, il propose que la commission santé bien-être se saisisse du dossier afin de déterminer les actions à engager, telles que par exemple, l'affichage du numéro de téléphone d'urgence ou la sensibilisation des commerçants. Monsieur le Maire précise que la commune a activé la cellule de crise du Samu, que celle-ci a reçu l'ensemble des habitants de l'immeuble en Mairie et qu'elle poursuit le suivi des personnes qui l'ont souhaité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 05 FEVRIER 2024

Steve JECKO a indiqué qu'il s'oppose à la validation du procès-verbal en raison d'écarts entre les propos et la restitution faite. Aussi, le procès-verbal de la séance du 05 février est adopté à 17 voix pour, 2 voix contre et 3 absentions.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2023

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2023 du budget principal de la commune, qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 568 138,36 €	1 741 583,84 €
Recettes	4 148 066,94 €	2 392 134,82 €
Déficit	/	
Excédent	1 579 928,58 €	650 550,98 €
Excédent global de l'exercice	2 230 479,56 €	/

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2023 du budget principal de la commune en l'absence de Monsieur le Maire.

B. BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT « LE MOULIN »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2023 du lotissement « Le Moulin » qui se résume comme suit :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	191 777,03 €	380 104,06 €
Recettes	636 729,61 €	188 327,03 €
Déficit	/	-191 777,03 €
Excédent	444 952,58 €	/
Excédent global de l'exercice	253 175,55 €	

l'unanimité, adopte le compte Administratif 2023 du budget annexe du lotissement « Le Moulin » en l'absence de Monsieur le Maire.

VOTE DES COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2023

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

L'exécution des dépenses et recettes de l'exercice 2023, telle qu'elle résulte du compte de gestion établi par le Trésorier du Service de Gestion Comptable - (SGC) d'Erstein, est identique au Compte Administratif 2023 de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2023 de la commune.

B. BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT « LE MOULIN »

L'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2023, telle qu'elle résulte du compte de gestion établi par le Trésorier du SGC d'Erstein, pour le lotissement « Le Moulin », est conforme au Compte Administratif 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2023 du budget annexe du lotissement « Le Moulin ».

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 dans les mêmes termes que le compte de Gestion 2023, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats 2023 de la commune de la manière suivante :

- affectation de l'excédent de fonctionnement, en section d'investissement, au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé (recettes) de la somme de 779 928,58 € et en section de fonctionnement, au compte 002 « Excédent de

fonctionnement reporté » (recettes) de la somme de 800 000 €,

- affectation de l'excédent d'investissement, soit 650 550,98 € en section d'investissement, au compte 001 « Résultat d'investissement reporté » (recettes).

B. BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT « LE MOULIN »

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 dans les mêmes termes que le compte de Gestion 2023, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats 2023 du lotissement « le Moulin » de la manière suivante :

- affectation de l'excédent de fonctionnement, soit 444 952,58 € en section de fonctionnement au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté (recettes) »,

- affectation du déficit d'investissement, soit 191 777,03 € en section d'investissement, au compte 001 « Déficit d'investissement reporté » (dépenses).

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024

Le vote des taux d'imposition doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget avec depuis 2023, la fixation d'un taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non meublés non affectés à l'habitation principale. Les taux des impôts en vigueur en 2023 étaient les suivants :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 20,81 %,

- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 44,69 %

- et le taux de taxe d'habitation en 2019 était de 16,04 %.

Monsieur le Maire propose de conserver les taux de 2023 pour 2024 étant précisé qu'ils sont maintenus depuis 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les taux des contributions directes en 2024 par rapport à ceux de 2023 et de les fixer comme suit :

Contribution	Taux 2024
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	20,81 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	44,69 %
Taxe d'habitation	16,04 %

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

Les membres de la commission des finances se sont réunis le 25 mars 2024 au sujet de l'élaboration du projet de budget primitif de la commune pour l'exercice 2024. Les projets de budgets 2024 sont présentés par Philippe SCHAEFFER.

A. BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 17

voix pour et 5 abstentions (en tenant compte des procurations), adopte le budget primitif 2024 de la commune, arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 458 500,00 €	3 458 500,00 €
Investissement	3 398 825,00 €	3 398 825,00 €
Total	6 857 325,00 €	6 857 325,00 €

B. BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT « LE MOULIN »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 17 voix pour et 5 abstentions (en tenant compte des procurations), adopte le budget primitif 2024 du lotissement « Le Moulin », arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	650 837,58 €	650 837,58 €
Investissement	397 662,03 €	397 662,03 €
Total	1 048 499,61 €	1 048 499,61 €

SUBVENTIONS 2024

Monsieur le Maire fait le point sur les propositions de la commission subventions qui s'est réunie le 3 avril 2024 afin d'étudier la répartition des subventions pour 2024, au regard des critères prédéfinis.

A. Subventions à divers organismes

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'attribuer à diverses associations des subventions pour un montant de 29 230 €. La participation annuelle à l'amicale des maires du canton d'Erstein est fixée à 0,10 € par habitant pour 2024, arrondie à l'euro supérieur soit 352 €.

B. Crédits pour fournitures scolaires

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, fixe comme suit les crédits alloués par la commune pour l'achat de fournitures scolaires pour 2024 :

Ecole élémentaire : 22 € + 4 € supplémentaires par élève, soit au total 5 824 € pour 2024 (Effectifs au 01/01/2024 : 224 élèves).

Ecole maternelle : 32,50 € par élève (19 € de base par élève + 6 € par élève pour l'investissement + 3,50 € pour le cadeau de Noël + 4 € supplémentaires par élève), soit au total 4 257,50 € pour 2024. (Effectifs au 01/01/2024 : 131 élèves).

Les élus ont souhaité valoriser les crédits scolaires de 4 € par enfant compte tenu de l'inflation.

Soit un total de crédits « fournitures scolaires » pour 2024 de 10 081,50 € (contre 8 912,50 € en 2023).

C. Subventions aux associations locales.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'attribuer les subventions annuelles aux associations de la commune pour un

montant total de 15 222.03 Euros au titre de l'année 2024. Le détail des sommes peut être consulté en Mairie.

Depuis 2011, il est prévu que les associations perçoivent une subvention de 75 % de leur redevance annuelle. Afin de disposer d'une pièce justificative à transmettre à la Trésorerie, le montant versé à chaque association a été défini.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions pour occupation des salles pour 2024 à chaque association. La dépense totale pour l'année 2024 s'élève à 23 760 €.

RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE DE DEROGATION CONCERNANT L'ORGANISATION SCOLAIRE SUR 4 JOURS

À la rentrée de 2021, le groupe scolaire avait sollicité une dérogation sur la base du code de l'Éducation pour organiser les enseignements sur 4 jours avec des journées de 6 h au maximum. Une nouvelle procédure de reconduction pour 3 ans, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024 est nécessaire. Le conseil d'école du groupe scolaire a émis un avis favorable au maintien de la semaine de 4 jours le 19 mars 2024. Comme par le passé, les contraintes au niveau de l'accueil périscolaire ont été prises en compte.

Aussi, Monsieur le Maire, propose aux conseillers municipaux de conserver la semaine de 4 jours ainsi que les horaires de classe à savoir :

- pour l'école maternelle, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 11h25 et de 13h20 à 15h55.
- pour l'école élémentaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le maintien de la semaine de 4 jours à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024 pour une nouvelle durée de 3 ans.

DENOMINATION D'UNE RUE

Il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques.

La rue qui dessert le moulin, la villa Rapp et le stockage des ateliers municipaux est répertoriée comme étant la rue du Moulin. Suite aux aménagements, il est proposé par simplification de procéder une nouvelle dénomination de la rue desservant ces équipements.

Afin de pouvoir attribuer des numéros, il est proposé de nommer ce secteur Place des Meuniers. Thierry WENDLING précise que sa traduction est possible en Alsacien et que l'on dit Mellerplätz.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à

l'unanimité, adopte la dénomination Place des Meuniers et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AVIS SUR LE DOSSIER DE MODIFICATION DU REGLEMENT DE PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION (PPRI) DE L'ILL

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un Plan de Prévention du Risque d'inondation de l'Ill (PPRI) qui couvre 26 communes a été approuvé le 30 janvier 2020. Ce plan a été adopté suite à plusieurs crues importantes dont les plus récentes sont celles du printemps 1983 et février 1990.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité émet un avis favorable sur les points faisant l'objet de la modification du PPRI de l'Ill.

PRESENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES CONCERNANT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Monsieur le Maire informe les conseillers que la Chambre Régionale des Comptes a inscrit à son programme le contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de communes du Canton d'Erstein pour les exercices 2017 à 2022.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte sans observations du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire informe les conseillers que la commune a encaissé de Groupama la somme de 7 678,72 € au titre des indemnités de sinistre : remplacement du rétroviseur Peugeot Boxer, du poteau d'incendie, de la remise en service de l'ascenseur de la salle des fêtes suite à orage et de l'arbre endommagé rue du Général de Gaulle.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commission santé publique, bien-être

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire, indique que la conférence, animée par les médecins de l'Unité Saint Exupéry du CHE qui s'est déroulée une semaine avant la marche, était très intéressante. La marche de printemps qui a réuni 116 participants et qui a permis de collecter la somme de 580 €. Elle remercie le comité des fêtes qui a rajouté 200 € ainsi que le fitness club de Gerstheim qui a complété la somme avec un don de 1 000 €. Au total c'est la somme de 1 800 € qui a été remise par les élus au service Saint Exupéry du CHE d'Erstein lors d'une visite du service. La somme sera utilisée pour l'achat de

matériel pédagogique et le financement de sorties. Les jeunes ont prévu de se rendre prochainement au Vaisseau.

Audrey remercie Cathy SCHWEBEL pour la mise en relation avec le CHE.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres de la commission et en particulier Cathy SCHWEBEL pour sa mise en relation avec le CHE.

Les membres de la commission santé publique, bien-être se réuniront jeudi 23 mai à 20 h.

Commission patrimoine, culture

Thierry WENDLING, Adjoint au Maire, travaille sur la commémoration du 80ème anniversaire de la libération de Gerstheim. Les porte-drapeaux ainsi que les militaires ont validé leur présence à Gerstheim.

Commission environnement-agriculture-fleurissement-cadre de vie

Thierry WENDLING, Adjoint au Maire, précise que le martelage des bois a été effectué par l'ONF au Ruhort. Il s'agit ainsi de définir les coupes pour l'année 2025.

Commission voirie – déplacements urbains

Philippe SCHAEFFER, Adjoint au Maire, propose aux membres de cette commission de se réunir le 25 avril prochain.

Commission éducation

Joëlle WOHLSCHLEGEL, Adjointe au Maire, informe les conseillers qu'une étude de désimperméabilisation de la cour d'école est en cours de réflexion, dans le cadre du programme « notre école, faisons la ensemble ». Le groupe scolaire a 20 ans et il y a des améliorations à effectuer pour disposer d'une cour agréable, adaptée aux enfants, lors des fortes chaleurs et une première présentation a été faite par Acte 2 Paysages, des visites d'école ont été réalisées dans des écoles de Strasbourg et Joëlle WOHLSCHLEGEL a participé à un forum de présentation par des communes de différentes tailles. La directrice établit les dossiers de subvention afin de déterminer le montant de participation de l'Education Nationale.

Commission affaires sociales et seniors

Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire, informe les conseillers que les inscriptions au voyage seniors qui aura lieu dans le Puy de Dôme, du 13 au 20 septembre, ont débuté et qu'à ce jour, 49 personnes sont déjà inscrites.

POINTS DIVERS

Monsieur le Maire présente aux conseillers le

programme de travaux de la CEA en matière de programme routier.

Audrey FRINDEL informe les conseillers que les travaux de rénovation des sanitaires à la maison des associations vont débiter le 11 avril prochain.

Steve JECKO interroge sur la possibilité d'intégrer dans les investissements du budget, des mesures permettant de limiter la vitesse rue des Primevères car elle est hors du périmètre des travaux qui ont été entrepris rue de la Redoute.

Philippe SCHAEFFER répond que la police municipale intervient dans le secteur et il propose, lors d'une prochaine réunion, de présenter un bilan des interventions tant en matière de verbalisation que de pédagogie.

Monsieur le Maire informe du départ à la retraite de Bertrand BREITEL au 1er juin prochain. Un recrutement a été lancé et il ne reste plus qu'à arrêter la date de prise de fonction.

S'agissant du camping et suite aux signalements des riverains, Monsieur le Maire informe les conseillers de la saisine de la mission de contrôle de l'ATIP afin de vérifier la conformité des travaux aux autorisations d'urbanisme. Le Maire rappelle qu'il s'agit d'un projet totalement privé, que des demandes d'urbanisme sont en cours d'instruction, que la quiétude des riverains est prise en compte et que des crédits sont prévus au budget de la commune pour la végétalisation des rives.

Nadine LEHMANN attire à nouveau l'attention sur les difficultés de visibilité, à l'intersection de la rue Reuchlin avec la rue du Général de Gaulle, notamment pour tourner à gauche, depuis la construction du collectif et demande la pose d'un miroir. Philippe SCHAEFFER s'engage à faire examiner cette demande par la commission voirie, lors de sa prochaine réunion.

Nadine LEHMANN rappelle que des câbles sont pendants rue du Mont Sainte Odile. Monsieur le Maire répond que l'information a été communiquée au gestionnaire du réseau mais qu'il n'interviendra pas avant que les câbles ne soient au sol. Un nouveau signalement va être effectué.

Dans le cadre de la traversée entre Mackolsheim et Strasbourg, sur une barge, de la flamme olympique, Stéphane SCHNEIDER demande si une animation est prévue à Gerstheim étant précisé que le comité des fêtes pourrait s'en charger. Monsieur le Maire répond que selon les informations en sa possession, le transfert se fera de nuit mais qu'avant de prendre une décision, il faut connaître l'heure de passage à Gerstheim. Il informe les conseillers que le service culture de la Communauté de communes envisage

de diffuser les Jeux Olympiques au cinéma de Benfeld car en plus des fauteuils il y a un endroit de convivialité.

David SIEGWALT demande des précisions quant au piquetage effectué rue de Daubensand. Monsieur le Maire répond que la Communauté de communes a avancé sur le projet de piste cyclable Gerstheim – Obenheim – Daubensand. La section à hauteur du bunker à Daubensand fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique » afin de régler le problème de l'emprise étant précisé qu'à Gerstheim et Obenheim tout est réglé. Avant de pouvoir débiter les travaux, il reste à contractualiser avec les locataires des terrains et à assurer le piquetage de certaines parcelles après récoltes.

La Communauté de communes réfléchit également

à une autre piste cyclable qui permettra de relier Gerstheim au Canal du Rhône au Rhin. La piste sera partagée après le virage en direction de la pension pour chien et il reste encore à travailler sur la partie située en agglomération.

Steve JECKO, qui a été contacté, demande qu'une attention particulière soit accordée à la demande d'amélioration de la signalétique formulée par la dirigeante du restaurant Bell'Alsace. Monsieur le Maire répond que la demande a été transmise à la Communauté de communes du Canton d'Erstein mais qu'elle souhaite revoir l'ensemble de la signalétique de la zone.

Tous les points ayant été examinés, la séance est levée à 22h15.

Séance du 3 juin 2024

Nombre de conseillers élus : 23 Présents : 20 Procurations : 2 Absent excusé : 1

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Sandrine KLEIN qui a donné procuration à Dominique FICHAUX, Marta CHATAIGNEAU qui a donné procuration à Sabrina BRONNER et de Hubert SPRAUL absent excusé.

Monsieur le Maire salue les conseillers municipaux présents à cette nouvelle réunion du conseil municipal et accueille Monsieur JAREMCZUK, responsable de la police municipale.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 08 AVRIL 2024

Le procès-verbal de la séance du 08 avril 2024 est adopté à 21 voix pour et une abstention.

PRESENTATION DU BILAN ANNUEL DE LA POLICE MUNICIPALE

Monsieur JAREMCZUK, responsable de la police municipale d'Erstein, dresse le bilan de la police municipale du 1er janvier 2024 au 31 mai 2024.

Quelques chiffres : 5 heures de présence par semaine pour un équipage de 2 agents, environ 200 patrouilles de 30 minutes de surveillance générale, 21 patrouilles de nuit le samedi soir entre 21h et 1h, 13 Procès-Verbaux Électroniques (contraventions) et 2 fourrières automobiles.

Actions menées en 2024 : des campagnes d'avertissements au stationnement, des contrôles de vitesse au sein de la commune, des contrôles des cyclistes se rendant au collège, des contrôles du respect du feu pédagogique rue du Général de Gaulle sortie vers Obenheim, des interventions au sein des aires de jeux, particulièrement celle rue du Moulin, des marquages de véhicules en stationnement abusif qui ont conduit à des enlèvements de leurs

propriétaires sans mise en fourrière, sans oublier la présence aux cérémonies du 8 mai de Monsieur JAREMCZUK et de Monsieur LANNO.

Affaires traitées en 2024 : deux chiens placés dans une famille d'accueil, la résolution d'abandon de déchets, de troubles de voisinage provoqués par les chiens qui aboient, l'enlèvement d'une épave dans un pré.

Le contrôle de vitesse est effectué au moyen de jumelles car le coût du radar embarqué est de 300 000 €. La pose d'un radar fixe est pris en charge par l'Etat mais il y a de nombreuses contraintes : il faut une ligne droite, pas de courbe ni d'intersection. Le non-respect d'un feu coûte 90 € et un retrait de 3 points. La ville d'Erstein va nous prêter un radar préventif solaire qui va enregistrer les vitesses. De septembre à décembre, la police municipale est vigilante sur la vitesse et le tonnage des camions sur le barrage de Gerstheim. Monsieur le Maire indique que l'aide de la police municipale est quotidienne mais qu'elle intervient également au sujet de la gestion du bruit au camping. Il remercie Monsieur JAREMCZUK pour sa présence mais également pour la réactivité de la police municipale et le charge de remercier les équipes qui sont intervenues pour les différents dossiers.

MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION CONCERNANT L'APPROBATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE POUR LA PÉRIODE 2025-2044

Le plan d'aménagement de la forêt communale pour la période 2025-2044 a été approuvé par délibération du Conseil Municipal le 20 novembre 2023. Mais il est nécessaire de compléter cette délibération en indiquant que le conseil municipal, à l'unanimité, demande aux services de l'Etat l'application des dispositions du Code Forestier pour ce plan d'aménagement, au titre de la réglementation propre aux sites Natura 2000.

AUTORISATION DE SIGNATURE DU COMPROMIS ET DE L'ACTE DE VENTE DU BATIMENT DE LA RIVE DROITE DU MOULIN : FIXATION DE LA SUPERFICIE CEDEE

Le géomètre ayant procédé au relevé et au découpage de la parcelle, il y a lieu d'arrêter la superficie de la parcelle cédée. Selon le procès-verbal d'arpentage provisoire du géomètre, la superficie est de 10,93 ares.

Le Conseil Municipal, à 21 voix pour et 1 abstention, précise que la parcelle sise à GERSTHEIM, rue du Moulin, a une superficie de 10,93 ares et maintient toutes les conditions suspensives ainsi que le prix de vente.

DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BP 2024 SUITE A AVIS DE LA TRESORERIE

La Trésorerie a sollicité une décision modificative au budget primitif 2024 en raison d'un excédent d'investissement plus conséquent.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2023 du budget principal de la commune modifié avec un excédent d'investissement de 656 125,30 € et affecte le complément de l'excédent d'investissement de 5 574,32 € en section d'investissement, au compte 001 « Résultat d'investissement reporté »

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA SORTIE DES CM2 AU MEMORIAL DE SCHIRMECK

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Madame SCHOENFELDER, enseignante au groupe scolaire a sollicité une participation financière de la commune pour la sortie des deux classes de CM2 de 42 élèves, au Mémorial de Schirmeck, au mois de juin. Il propose, dans le cadre du 80ème anniversaire de la libération de Gerstheim et compte tenu de la participation de Madame SCHOENFELDER et des élèves de CM2, à l'animation de cette commémoration, de verser une subvention exceptionnelle de 18 € par élève soit la somme de 756 €. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer à la

coopérative de l'école, pour permettre la sortie des 42 enfants des classes de CM2 au Mémorial de Schirmeck, la subvention exceptionnelle de 18 € par élèves présents.

VALIDATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION VERSEE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite au contrôle effectué par la Chambre Régionale des Comptes de la Communauté de communes et au rappel n°1 relatif à la mise à disposition des locaux nécessaires à l'exercice des missions en matière de périscolaire, le conseil communautaire a modifié le montant des attributions de compétence. Gerstheim percevait la somme de 790 072 € et à compter de 2024, la Communauté de communes du Canton d'Erstein nous versera, au titre des attributions de compensation, la somme de 812 928 € soit une augmentation de 22 856 € au titre des redevances d'occupation et des charges pour le périscolaire et l'animation jeunesse. Ainsi, la commune ne pourra plus demander de loyer ni récupérer les charges.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les modifications de l'attribution de compensation pour la commune de Gerstheim à partir de 2024.

ETABLISSEMENT DE LA LISTE PREPARATOIRE DES JURYS D'ASSISES POUR 2025

En vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurys d'assises pour l'année 2025, 9 personnes inscrites sur les listes électorales ont été tirées au sort.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU COMITE DES FETES POUR LA FETE DU VILLAGE

En application de l'article L 2131-11 du CGCT, Sébastien SCHUEBER, Stéphane SCHNEIDER, Muriel HOENEN et Xavier GIROD ne participent pas aux débats et au vote pour l'attribution de cette subvention.

Monsieur le Maire informe les conseillers que Madame SCHMIDT Patricia, présidente de l'ASG, a indiqué être dans l'incapacité de gérer la fête du village faute de disposer de volontaires en nombre suffisant. Aussi, elle a accepté la participation de plusieurs associations, dans le cadre du comité des fêtes, dans le même esprit que les festivités du 13 juillet.

Afin de redynamiser la fête du samedi soir, l'orchestre « les Obenheimer Express Band » a été sollicité pour l'animation musicale. Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention de 3 000 € au comité des fêtes à l'occasion des festivités du samedi soir, lors

de la Kilbe.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer au comité des fêtes une subvention de 3 000 € afin de redynamiser la fête de la Kilbe, le samedi soir.

SUBVENTION POUR DES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Thierry WENDLING, Adjoint au Maire, précise que depuis 2021, les conseillers ont accepté de subventionner l'achat de composteur afin de valoriser les déchets verts au plus proche de leur production, dans le but de réduire l'empreinte carbone liée au transport de ces déchets verts à hauteur de 40 € par foyer ainsi que l'achat de vélos neufs à assistance électrique ou de kit de conversion du vélo afin d'offrir un mode de déplacement performant, peu polluant, bon pour la santé grâce à la pratique d'une activité physique régulière et peu coûteuse, à hauteur de 100 € par personne.

Comme ces aides prenaient fin au 31 août 2024, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé, à compter du 1er septembre 2023 jusqu'au 31 mars 2026 de prolonger l'ensemble de ces aides après transmission, dans les 6 mois de la date d'établissement de la facture, d'un dossier de demande comportant une copie de la facture nominative, d'un RIB, d'une photo du composteur dans son environnement et d'une attestation sur l'honneur d'inscription sur les listes électorales de la commune de Gerstheim et pour ce qui concerne les vélos après transmission, dans les 6 mois de la date d'établissement de la facture, d'un dossier de demande comportant une copie de la facture nominative, d'un RIB, d'une attestation sur l'honneur d'inscription sur les listes électorales de la commune de Gerstheim et d'une attestation sur l'honneur de l'acquéreur de ne pas céder son vélo à assistance électrique ou son vélo équipé d'un kit de conversion dans l'année suivant son acquisition.

FIXATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES BIENS DE FAIBLE VALEUR

Monsieur le Maire informe les conseillers que la durée d'amortissement des immobilisations à savoir les biens destinés à la collectivité pour remplir ses missions, a été fixée par délibération du conseil municipal. Mais il propose d'amortir à compter de l'année 2025, les biens dont la valeur est inférieure ou égal à 25 € acquis à compter du 1er janvier 2024, sur un an.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à amortir les biens de faible valeur, inférieure ou égale à 25 €, sur

un an à compter de 2025, pour ce qui concerne les biens acquis depuis le 1er janvier 2024.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commission voirie – déplacements urbains

Philippe SCHAEFFER, Adjoint au Maire, informe avoir été saisi par les copropriétaires de la rue des Tulipes et les avoir reçus au sujet du stationnement. Afin d'améliorer la situation dans le secteur et de permettre le passage des secours, les membres de la commission ont décidé, en accord avec les représentants des riverains, la mise en sens unique de la rue, de la rue des Primevères vers la rue des Anémones. Des places de stationnement seront également tracées rue des Tulipes et rue des Anémones.

Commission affaires sociales et seniors

Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire, informe les conseillers de l'inscription de 53 personnes et qu'une présentation du voyage est prévue le 20 juillet prochain.

Commission éducation

Joëlle WOHLSCHLEGEL, Adjointe au Maire, informe les conseillers que le dossier de réfection de la cour d'école du groupe scolaire a fait l'objet de plusieurs réunions et visites.

Madame CRUSOT a transmis son dossier de demande de subvention à l'Education Nationale afin de déterminer le montant de participation. Joëlle WOHLSCHLEGEL va contacter l'Agence Nationale du Sport pour déposer un dossier de demande pour les terrains, les tables, le marquage au sol mais également solliciter l'Agence de l'Eau.

Il s'agit de végétaliser la cour, d'installer des parties ludiques, des pergolas pour y faire l'école du dehors, mais également des équipements sportifs, des coins calmes et de prévoir un sol plus drainant avec des couleurs moins réfléchissantes afin de lutter contre la chaleur dans les salles de classe et de désimperméabiliser le sol.

Commission santé publique, bien-être

L'association pour le don d'organes et de tissus humains a pour but de sensibiliser le public aux Dons d'Organes et de Moelle Osseuse. Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire précise que pour intensifier cette sensibilisation, l'association souhaite matérialiser un lieu de mémoire et d'hommage par la plantation d'un arbre et d'une plaque de remerciement aux donateurs. La commission souhaite les solliciter pour la prochaine fête du printemps et une rencontre

a été organisée avec les membres.

Communauté de communes du Canton d'Erstein (CCCE)

La construction d'un nouveau périscolaire, d'une capacité de 220 enfants, a été votée lors du dernier conseil communautaire et le concours d'architecte a été lancé. Le nouveau bâtiment sera installé dans le périmètre de l'école maternelle et il sera le plus grand de la Communauté de communes. En effet, à Erstein et Benfeld, le périscolaire est éclaté sur plusieurs sites. Son emprise au sol sera de 1 200 à 1 300 m² pour un budget de 3,8 millions d'euros. Une prime de 15 000 € pour les projets d'esquisse sera versée par la CCCE.

Monsieur le Maire indique que le dossier relatif à la restauration n'est pas tranché. A ce jour, il existe différents systèmes : le collège et le périscolaire qui fonctionnent en télérestauration avec une liaison froide pour ce dernier et une cuisine pour la maison de retraite et la crèche. Politiquement, le choix a été fait d'avancer sur la construction d'un périscolaire. La réflexion ne pourra se faire qu'en 2027-2028 dans le cadre de travaux qui seront entrepris par la Collectivité Européenne d'Alsace. Mais une réunion va être proposée pour évoquer la restauration, en concertation avec les conseillers d'Alsace (Laurence MULLER-BRONN et Denis SCHULTZ).

Xavier GIROD interroge. Pourquoi ne pas construire un seul bâtiment de restauration pour le collège, déjà très à l'étroit, et le périscolaire ? La cohabitation entre les enfants de primaire et les collégiens fonctionne très bien, plus spécialement à Nancy. Construire un nouveau périscolaire et un bâtiment pour la restauration du collège est une incohérence car on bétonne deux fois alors que d'un autre côté, on végétalise la cour d'école et de plus, il faut tenir compte de la baisse des effectifs scolaires.

Monsieur le Maire indique que le périscolaire ne connaît pas la baisse. Depuis 5 ans, la demande de fréquentation du périscolaire est en hausse pour l'accueil de loisirs, durant les congés scolaires. Il y a 50 places mais 80 demandes ! Audrey FRINDEL indique que les familles préfèrent envoyer leur enfant au périscolaire le mercredi plutôt que de les faire garder par une assistante maternelle. Certains quartiers de Gerstheim, comme le lotissement Le Printemps, sont en train de se transformer et de se rajeunir entraînant une reprise démographique.

POINTS DIVERS

Monsieur le Maire informe les conseillers que le recteur a adressé un courrier aux écoles en leur conseillant soit d'annuler les kermesses soit

d'instaurer des mesures de sécurité. Pour Gerstheim, la directrice a souhaité organiser les fêtes des écoles hors du temps scolaire afin que les enfants soient sous la surveillance des parents et non pas des instituteurs. Pour sa part, le Président de la Communauté de communes du Canton d'Erstein souhaite maintenir la fête au périscolaire.

Monsieur le Maire fait le point sur le réseau fibré. Les démarches sont toujours en cours. Il y a, à présent, des solutions techniques pour la rue Zorn et la portion de la rue Brigade Alsace-Lorraine en direction de la rue Koechlin. La desserte aérienne va être effectuée par la pose de poteaux. Lorsqu'il s'agira de procéder à la réfection de ces voiries, le réseau pourra alors être enfoui.

S'agissant de la maison de retraite, il y a encore un souci pour les 4 logements communaux mis en location mais le dossier de raccordement suit son cours. Pour les points extérieurs au village, la fibre ne sera pas installée en raison des coûts. Il faudra recourir soit à la solution satellitaire soit à la solution mobile. Monsieur le Maire était inquiet pour les Bords du Rhin mais les riverains ont retenu la solution satellitaire et celle-ci leur convient.

Depuis de nombreuses années, le désenfumage de la maison de retraite est inscrit au budget primitif. Monsieur le Maire informe les conseillers que le directeur de la maison de retraite a trouvé une solution.

Initialement estimé à 200 000 € en 2018 pour un désenfumage vertical qui impliquait de casser des dalles, de réduire la superficie des chambres mais également de réduire les espaces de petits déjeuners par étage, c'est un choix de désenfumage horizontal qui a été retenu. Le désenfumage se fait alors vers les terrasses et balcons utilisés par le personnel. Le coût de ce désenfumage s'élève à 80 000 € pour l'ensemble du bâtiment sauf l'aile ouest qui se suffit à elle-même. En parallèle de cette dépense, la CEA, par l'intermédiaire de Madame Laurence MULLER-BRONN étudie avec les services, le moyen d'octroyer une subvention de 20 000 € pour cette opération. Ainsi, le coût de la dépense à charge de la commune sera de 60 000 € au maximum. Le plan de financement listant les subventions pour cette opération devra faire l'objet d'une délibération lors d'une future réunion du conseil.

Monsieur le Maire fait le point sur le dossier du camping. Le permis d'aménagé déposé par CAP FUN a été refusé mais un nouveau a été redéposé. Le permis de construire pour la piscine a fait l'objet d'un courrier d'incomplétude et il est en instance de

pièces complémentaires.

Actuellement, une piscine hors sol a été installée sur le terrain. Monsieur le Maire a adressé un courrier à CAP FUN pour connaître leur intention et attirer leur attention sur les mesures de sécurité à prendre concernant la piscine.

Steve JECKO indique que les personnes de CAP FUN font ce qu'elles veulent. Elles sont complètement décomplexées, sont chez elles et s'affranchissent des autorisations. Il précise que c'est bien de tracer et de limiter et reconnaît le bien-fondé de l'action menée par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire indique que des travaux auront lieu à hauteur de l'écluse du lundi 3 au mercredi 5 juin mais également côté Allemand. Le passage devait être fermé de 19 h à 6 h mais grâce aux discussions de Monsieur le Maire, le passage sera autorisé dès 5h30 pour permettre aux employés de Zalando et d'Herrencknecht de pouvoir débiter à 6h. Ces mesures particulières ont été prises en raison de la fermeture du bac de Rhinau pour cause de crue du Rhin malgré l'annulation des travaux prévus à Marckolsheim, pour cette même période. La famille MACK a également participé à cette ouverture avancée afin d'éviter au personnel des parcs 40 à 50 minutes supplémentaires de trajet.

Monsieur le Maire dresse le bilan du phénomène pluvieux. A Gerstheim, il est tombé 240 mm de pluie du 1er au 31 mai soit 240 litres par m². En 1983, sur la même période, on avait relevé 340 mm. A ce jour, il y a environ une cinquantaine de caves inondées à Gerstheim. Samedi, le niveau du Rhin avait atteint le seuil de 3 600 m³ par seconde côté Français et à Maxau (côté Allemand), il était de 4 200 m³. Ces seuils déclenchent l'ouverture du polder à Erstein. Suite à l'intervention de Monsieur le Maire, de Monsieur Benoît DINTRICH, Maire d'Erstein, de Madame Marianne HORNY-GONIER, Maire de Rhinau et de Madame Laurence MULLER-BRONN, le polder

n'a pas été ouvert. Monsieur le Maire a demandé une préservation de Gerstheim surtout lorsque la nappe est élevée faute de quoi plus de 200 caves auraient été inondées. Il souhaite qu'outre les débits, les services de l'Etat tiennent compte du niveau des nappes phréatiques avant de décider de l'ouverture du polder. Nous avons sollicité une réunion sur le sujet avec VNF.

Monsieur le Maire informe du départ à la retraite de Bertrand BREITEL le 31 mai dernier et de l'arrivée d'Emilie le 2 mai dernier. Des jeunes en job d'été seront embauchés cet été afin de renforcer les services techniques.

Interrogé par Dominique FICHAUX au sujet de l'ouverture d'une boulangerie, Monsieur le Maire répond qu'un boulanger du canton est intéressé, qu'il recherche un terrain sur la commune ou des locaux judicieusement placés pour ouvrir un dépôt de pain. Il a déjà 2 boulangeries et 2 dépôts de pain.

Monsieur le Maire informe les conseillers du mail de Monsieur Frédéric BIERRY, président de la CEA. Ce dernier invite l'ensemble des Maires, des Adjoints et conseillers municipaux à signer le manifeste pour l'Alsace suivant qu'il a proposé : « Nous Alsaciens, nous demandons la création d'une région Alsace, collectivité unique rassemblant les compétences de la Collectivité européenne d'Alsace et des Régions sur le périmètre de l'Alsace. L'avenir institutionnel et démocratique de l'Alsace est en jeu ».

Monsieur le Maire rappelle les prochaines manifestations à Gerstheim : le concert des Amis de l'Orgue Kern dans le cadre du 10ème anniversaire, les élections européennes du 9 juin sans oublier la présence des conseillers pour le dépouillement, le spectacle de danse par le Cercle Saint Denis le 16 juin, la fête du périscolaire le 21 juin puis la kermesse de l'école, le 28 juin et les festivités du 13 juillet.



Paroisse Catholique

Confirmation pour les jeunes de la Communauté de Paroisse

Le samedi 1^{er} juin six jeunes de la communauté de Paroisse du pays d'Erstein ont reçu le sacrement de la confirmation.

Le curé Daniel Blaj a accueilli le délégué de l'Evêché, le chanoine René Fischer, grand supérieur du séminaire et le prêtre coopérateur Claude Bertrand pour concélébrer la célébration. "A Croches Chœur" d'Erstein et "Fa Mi en Chœur" de Gerstheim ont animé la célébration.



Les jeunes confirmés : Alexandre Di Chiara, Tom Fimbel, Grégoire Kuntzmann, Lowann Lejeune, Charline Patacheck et Anna Schaal.

Fête de la très Sainte Trinité



Le samedi 25 mai les paroissiens de Gerstheim ont fêté la très Sainte Trinité à l'occasion d'une célébration de la parole spécifique, d'une procession avec fleurs, bannières et flambeaux et d'un repas partagé. Merci à tous pour ce beau moment de fraternité et de convivialité !



Pèlerinage à Lourdes des jeunes de notre communauté de paroisse

8 jeunes de 13 à 20 ans et 3 adultes de notre communauté de paroisses ont participé au Pèlerinage diocésain des Jeunes à Lourdes du 7 au 13 juillet. Ils ont confié les intentions de prières de nos paroissiens à Notre Dame de Lourdes.

Inscriptions au catéchisme

Les enfants nés 2016 (et après) sont invités à suivre à la rentrée le parcours enfants et à s'inscrire en ligne via le lien suivant :

<https://www.paroissespayserstein.fr/le-premier-pardon-et-premiere-communion/>

La réunion de rentrée des parents est fixée au jeudi 19 septembre à l'église Saint Martin d'Erstein à 19h30* pour la constitution des groupes et la présentation du programme aux parents.

Il est possible d'envoyer un mail pour toute question sur le parcours enfant à l'adresse suivante : pastoenfants.perstein@gmail.com

Les jeunes nés en 2011 et après sont invités à suivre à la rentrée le parcours jeunes et à s'inscrire en ligne via le lien suivant : <https://www.paroissespayserstein.fr/profession-de-foi-confirmation/>

Il est possible d'envoyer un mail pour toute question sur le parcours jeune à l'adresse suivante : pastojeunes.perstein@gmail.com

Merci de vous inscrire rapidement et si possible avant le 19 septembre.

Les responsables des parcours de catéchisme seront présents à la messe de rentrée et pourront vous aider à vous inscrire et répondre à vos questions à l'issue de la messe.

Fête patronale et anniversaire des 10 ans de la reconstruction de l'église de Gerstheim : Dimanche 20 octobre 2024

Une visite commentée de notre église reconstruite ainsi qu'un apéritif partagé d'anniversaire seront proposés aux paroissiens à cette occasion. Nous accueillerons également nos nouveaux paroissiens et les jeunes en parcours caté.

**Toutes les dates et horaires sont à confirmer dans le bulletin paroissial ou sur le site Internet de la communauté de paroisse.*

Messe de rentrée
avec bénédiction
des cartables :

Dimanche
15 septembre
à 10h45
à l'église
Saint Martin
d'Erstein *

Catéchèse des adultes

Vous êtes baptisés, pratiquants réguliers ou occasionnels ? Vous êtes, pour mille raisons, passés à côté de la CONFIRMATION, ce sacrement catholique qui parachève l'initiation chrétienne ? Ce n'est pas trop tard ! Vous êtes invités à vous faire connaître à l'adresse suivante : perremichelgambarelli@gmail.com
Si vous n'êtes pas baptisés ou si vous êtes baptisés mais n'avez reçu aucune éducation religieuse et que vous souhaitez vous rapprocher de l'église, c'est possible ! De plus en plus de personnes sont dans votre cas. N'hésitez plus. Vous êtes invités à vous rapprocher d'un prêtre qui saura vous orienter et vous accompagner.

Paroisse Protestante

Catéchisme 2024 - 2025

Les parents ayant inscrit leur enfant pour la 1^{ère} année de catéchisme sont conviés le samedi 7 septembre 2024 de 10h à 11h30 au foyer, 21 rue Reuchlin à Gerstheim.

Le culte de rentrée

Il aura lieu le 8 septembre à Daubensand. Les nouveaux inscrits des secteurs nés en 2012, se présenteront à la communauté et recevront leur bible.

Les cultes

- 22 septembre 2024 à 10h à Gerstheim
- 6 octobre 2024 à Gerstheim

Dons pour le "home protestant de Strasbourg", lors du culte de la fête des récoltes. Le "home protestant" vient en aide aux femmes et enfants victimes de violences conjugales et familiales. On peut soutenir financièrement ou déposer des denrées alimentaires le samedi 5 octobre au presbytère de Gerstheim.

Veillée partage et échange autour de la bible en après-midi

A partir de septembre nous nous retrouverons à nouveau au presbytère de Gerstheim, 21 rue Reuchlin. Les rencontres sont prévues les jeudis 19 septembre et 17 octobre de 16h30 à 18h.

Fête paroissiale de Daubensand

Prévue le 20 octobre 2024, le culte de 10h sera suivi d'un repas dans la salle communale de Daubensand étant donné que la salle d'Obenheim est en travaux cette année.

Club des enfants

Animations et rencontres pour les enfants de 5 à 11 ans.

Contact : Mme Lehmann Nadine au 03 88 98 45 62 ou par mail sur family.lehmann@free.fr

Célébrations oecuméniques mensuelles

Elles auront lieu à 10h30 le 28 septembre et le 16 octobre à l'Ehpad "le Manoir".

Marché de Noël

La paroisse sera présente au marché de Noël le 23 novembre à Gerstheim.

Le dimanche 24 novembre nous vous accueillerons pour un moment convivial, autour d'une pause café et gateaux à la salle des fêtes.

La chorale a repris ses répétitions et recrute de nouveaux choristes. Tout le monde est le bienvenu.

A vos agendas !

Rivière, de notre village

Jouissant d'une très belle présentation,
Le village nous offre pleins d'émotions.
Tant d'endroits pour rêver et partout fleuri,
Puis le Rond Point, à lui seul, la féerie !

La rivière, Lachter, passe dans le village,
Infatigable, gère sa vie, puis son âge.
Zigzagant par endroit, plaine, puis forêt,
Etale ses vues, au loin, aussi de près.

En duo souvent avec le vent, chantonne,
Et ce beau choeur permanent, alors étonne
Certains jours, des cygnes blancs sont en visite
Ivresse de nos, yeux, de voir ce beau site !

Faisant miroir pour le vieux saule pleureur,
Offre l'amitié, la photo, cadeau, bonheur !
Sous les câlins du soleil brillent dans l'eau
Les galets, cailloux, que l'on croirait nouveaux

Les vaguelettes, ont des reflets si nacrés
Lorsque la pluie s'y mélange, l'air est sacré
Le soir tombant, des amoureux enlacés,
Hument la fraîcheur, échangent des baisers !

Rivière, tu es le parfum de jeunesse,
Sur les ponts en fleurs, grand travail de finesse !
Pour moi, tu es source de beaucoup de joies,
Revigore, les pensées, que tu déploies.

Fin juillet 2024 - Christiane Kintz



Chorale Sainte-Cécile



La chorale Sainte Cécile a eu le plaisir de s'associer aux "Amis de l'Orgue Kern de Gerstheim" pour la tenue d'un stand lors de la Fête Nationale qui s'est déroulée le soir du 13 juillet. Cette manifestation a connu un franc succès et a permis aux bénévoles présents de représenter dignement nos deux associations en animant le stand "pâtisseries/glaces/café et crémant" avec brio et générosité.

Le samedi 27 juillet la chorale a eu l'honneur d'animer la cérémonie du mariage de Coralie Gargowitsch et Paul Marchal en l'église Saint Denis de Gerstheim. Une occasion pour vous rappeler que la Chorale se fera toujours un plaisir d'exalter par ses chants les mariages sur simple demande auprès de son président Jean-Pierre Sutter (tél. 06 32 55 12 86.) ou d'un membre de la chorale.

Après un peu de répit dans le déroulement de nos activités musicales durant la période estivale, l'occasion m'est donnée de vous communiquer la date de la reprise de nos répétitions hebdomadaires : jeudi le 05 septembre. A cet effet il me paraît utile de vous proposer un petit sujet qui pourrait ouvrir des perspectives de maintien en bonne forme pour tous ceux qui aiment chanter. Je vais vous parler des 10 bienfaits du chant, informations recueillies dans un livre consacré à la pratique musicale.



Savez-vous que :



1) Le chant peut être assimilé à un sport :

En chantant l'implication du corps est totale. La posture sollicite de nombreux muscles, ceux du dos que l'on redresse, du thorax que l'on ouvre, du bassin que l'on replace, des abdos que l'on resserre et des jambes sur lesquelles on s'appuie.

2) Le chant fait travailler la respiration :

Le souffle est essentiel et permet d'émettre et de tenir un son. En ralentissant et en prolongeant l'expiration on oxygène et on muscle l'organisme de la tête aux pieds. La gestion du souffle agit positivement sur les mécanismes stress-angoisse.

3) Le chant est bon pour le moral :

Son intérêt est démontré sur les symptômes dépressifs et sur l'humeur. Chanter active le circuit de la récompense et les neurones produisent de la dopamine, de l'adrénaline, des endorphines essentielles à la joie de vivre.

4) Le chant fait rajeunir :

Le chant s'apparente à un yoga du visage car une grande partie des muscles du visage s'animent, maintenant ainsi une bonne élasticité du visage.

5) Le chant soulage les douleurs :

La position des jambes adoptée en chantant ancre les pieds au sol ce qui soulage les lombaires et les cervicales. Les vibrations du chant font aussi l'effet d'un automassage bienfaisant des organes.

6) Le chant améliore la mémoire :

La mémoire musicale est celle qui résiste le mieux au temps et à l'oubli. Elle est supérieure à celle du langage et à bien des capacités cérébrales car elle

stimule plus largement le cerveau.

7) Le chant pousse à se dépasser :

Selon les scientifiques, oser faire des sons, chercher l'agilité ou l'amplitude vocale permet de repousser les limites que nous nous imposons. Le chant a une dimension de travail thérapeutique sur soi et sur ses blocages.

8) Le chant libère nos émotions :

Quel que soit le répertoire que l'on choisit, la musique nous touche et favorise l'expression des émotions souvent dissimulées. Ainsi, en s'adonnant au chant, un souvenir, une image, un sentiment peuvent ressurgir et s'exprimer par de la joie ou des larmes.

9) Le chant est un remède à la solitude :

Le chant favorise le lien et l'ouverture aux autres. Chanter nourrit l'esprit et comble les sensations de vide. Lorsqu'on chante en chœur, cela crée une forte cohésion avec le groupe.

10) Le chant redonne confiance en soi :

Le chant procure de l'aplomb et modifie notre attitude. On travaille l'ouverture du visage, des épaules, du plexus... et cela se voit et s'entend !

Ces quelques recommandations vous sont offertes pour vous apporter une approche plus imagée de ce que représente le chant sur le plan du bien-être personnel qu'il peut procurer à ceux qui le pratique. Alors si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre dès le 05 septembre... et vive le chant !

Jean-Pierre SUTTER – Président de la Chorale Sainte Cécile de Gerstheim



Fa Mi en Chœur

Une chorale pleine de vie au cœur du village !

Après la réussite du Karaoqué, ce printemps a été très vivant pour notre chorale Fa Mi en Chœur avec l'animation des messes des familles, en collaboration avec l'ensemble A Croche Chœur d'Erstein (professions de foi à Erstein le 7 avril, 1^{ère} communion à Gerstheim le 12 mai et Confirmation à Erstein le 1^{er} juin).

Nous avons également eu la joie d'animer quatre cérémonies de mariage à l'église Saint Denis de Gerstheim.



Les dates à retenir :

- dimanche 29 septembre 2024 : messe à 18h à la Chapelle Notre Dame du Chêne de Plobsheim
 - samedi 30 novembre 2024 : participation avec les Collégiens de Gerstheim à la cérémonie de commémoration au monument aux Morts pour les 80 ans de la libération de Gerstheim par la 2^{ème} DB (Division Blindée)
 - et samedi 25 janvier 2025 : Soirée KARAOKÉ à la salle des fêtes
- Réservez la date dès à présent. L'entrée est toujours libre.*



Composées d'une vingtaine de membres de tous âges, nos répétitions (chants religieux et profanes) se passent à la salle de la Concorde et toujours sous la baguette de Mathieu Loos, notre chef de Chœur.

Et si le « chœur » vous en dit, vous êtes les bienvenus pour nous rejoindre et chanter avec nous. Que vous aimiez les chants à vocation religieuse ou les chants de la variété française, c'est avec plaisir que nous vous accueillons.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser :

à Anne-Marie KLIPFEL, présidente : par mail : annemarie.klipfel@gmail.com
à Mathieu GERMON, secrétaire : par mail : matgermon@hotmail.com



Les amis de Henri Loux

Petit retour sur le GERSTHEMER GARTEFESCHT et la semaine de festivité de l'Alsace.

Le 24 juin est le jour où l'on fête l'Alsace dans le monde, en 2024 cela aura été une semaine de manifestation en Alsace.

Dans le cadre des festivités de l'Alsace Fan Day, notre village, par la présence de quelques membres de l'association des amis de Henri Loux et la vaisselle Henri Loux, aura été mis à l'honneur par la Collectivité Européenne d'Alsace lors de la cérémonie officielle le 24 juin au siège de la CEA. En effet durant toute la semaine des festivités étaient organisées pour les amoureux de l'Alsace ! Des festivités placées dans le monde entier (65 associations dans autant de pays) sous le thème « Fêtez, mangez dans la vaisselle Loux » ! A Sessenheim, la salle communale a été baptisé « Salle communale Henri Loux » avec un espace d'exposition dédiée à l'artiste.

La manifestation d'ouverture a de surcroît eu lieu chez nous le dimanche 23 juin. Un retentissement énorme, mais pas si surprenant quand on sait que la vaisselle Loux/Obernai a été fabriquée à plusieurs millions d'exemplaires et que les plus belles pièces se trouvent à Gerstheim...

Si la météo a forcé au repli du jardin du presbytère vers la salle des fêtes, c'est à un merveilleux moment de convivialité en termes de repas qu'auront été conviés les participants avec notamment une animation autour du nouage de coiffes sous la conduite de l'incontournable Liliane Vogelbacher et d'une conférence du Dr Befort infatigable connaisseur de l'œuvre de Henri Loux.

L'Association des Amis de Henri Loux s'était associée à la paroisse protestante pour l'organisation de cette journée. Une belle réussite. Bravo aux deux partenaires.





Tennis club



Nos Tournois Multi Chances (T.M.C.) solidarités ont eu lieu le 22 juin pour les hommes et le 29 juin pour les femmes. Merci à tous les participants ! Les fonds récoltés seront reversés à l'association "Theo 2" qui soutient l'organisation d'activités en plein air pour des personnes en situation de handicap. Concernant les championnats par équipe : l'équipe senior finit troisième de son tableau avec 3 victoires, les 11/12 ans se sont inclinés en demi-finales dans leur division après un très beau parcours et les 13/14 ans finissent 3e également avec 3 victoires. Bravo à toutes les équipes ! Un nouveau championnat par équipe aura lieu en septembre pour les + de 35 ans.

Notre marché aux puces annuel se tiendra quant à lui le 22 septembre 2024. Les inscriptions pour ceux qui veulent vendre sont disponibles sur notre site et à la mairie.

Enfin, les inscriptions pour les cours et les licences pour la nouvelle année qui commence le 1^{er} septembre sont d'ores et déjà ouvertes et disponibles sur notre site. Une porte ouverte aura également lieu, la date n'est pas encore fixée.

Pour suivre toutes nos actualités, venez nous suivre sur Facebook (TC Gerstheim) ainsi que sur notre nouveau compte Instagram (tc_gerstheim).



Handball Club Gerstheim

Nos équipes jeunes alignées en championnat ont à nouveau vécu toutes les émotions possibles en sport : joie de la victoire, tristesse dans la défaite, fierté d'avoir produit un beau jeu et tout ça en groupe, entre copains et copines. Les coachs et les supporters sont fiers du chemin parcouru.

Pour nos Seniors, l'objectif était simple : jouer la montée pour permettre au club de présenter 2 équipes masculines la saison à venir. Les résultats sont là, ils ont fait le job !



Bravo à eux et à leur implication : tout le groupe de plus de 20 joueurs a participé à cette réussite. Nous sommes fiers d'avoir pour la saison 2024/2025, une équipe Seniors masculine en division 3 et une en division 4.



Envie de découvrir le club et/ou le Handball ? Venez essayer à la rentrée. Séance d'essai possible pour toutes les catégories d'âge, dès 3 ans.

Vous voulez en savoir plus sur l'actualité du club : consultez vite notre page Facebook

Des questions ?
pensez au mail : secretaire.hbcg@gmail.com



Les amis de l'orgue Kern

*10 ans l'âge de la raison
et de beaux projets en perspectives*



Le 8 juin dernier, s'est tenu, en l'église Saint-Denis, un concert événement organisé par l'association des Amis de l'Orgue Kern de Gerstheim pour fêter les 10 ans de l'instrument. Johann VEXO, titulaire du grand orgue de la cathédrale de Nancy, nommé à 25 ans organiste de chœur de Notre-Dame de Paris, a su émerveiller l'auditoire en interprétant de manière très professionnelle et agile un programme savamment choisi pour l'occasion.



Madame la Sénatrice Laurence Muller-Bronn dans ses propos liminaires a chaleureusement remercié l'ensemble des bénévoles de l'association qui font rayonner Gerstheim bien au-delà des frontières du village et du canton et qui défendent la culture coûte que coûte, même si cela n'est pas facile de promouvoir la



musique classique.

Monsieur le Maire Julien Koegler a par ailleurs souligné l'implication de ses membres lors des événements organisés localement par le comité des fêtes et la qualité musicale proposée à chaque concert, encourageant l'association à poursuivre ses investissements, forte du soutien de la commune.

Cette soirée festive s'est achevée par un vin d'honneur durant lequel l'association a mis en vente son tout premier CD. Il s'agit d'une œuvre unique dont les pièces ont été enregistrées mi-avril et interprétées par : Sayaka Hayano, Dominique Dantand et Roland Lopes. Le répertoire retenu est original, il comprend des œuvres allemandes, hongroises et roumaines, du baroque

à nos jours. Autant de diversités pour vous permettre d'entendre, le temps d'un instant, la richesse de la palette sonore de l'orgue Kern de Gerstheim et la qualité de l'instrument. Ce CD peut être commandé en nous adressant un mail à l'adresse suivante : amokernger@gmail.com (prix public de 12 €, prix adhérent de 10 €, hors frais de port éventuels).

L'année 2024 se poursuivra avec la mise en œuvre d'un autre projet musical, visant à implanter un nouveau jeu dit de Voix Humaine composé de 56 tuyaux, qui parlera sur toute l'étendue des claviers, sa sonorité sera très caractéristique : son timbre doux et corsé. Ce nouveau jeu offrira des possibilités musicales élargies, aussi bien en répertoire classique que romantique/symphonique.



Enfin, la programmation musicale du dernier trimestre 2024 vous réserve 2 concerts :

- Samedi 12 octobre à 20 h, récital d'orgue de la Saint-Denis interprété par Jean-Philippe GRILLE, titulaire de l'orgue Silbermann de Wasselonne
- Dimanche 24 novembre à 17 h, concert orgue et cor interprété par le duo Katrin DÜRINGER et Peter BROMIG

Détails à venir sur le site de l'association : www.orgue-kern-gerstheim.alsace



Maison des Jeunes et de la Culture

La M.J.C. de Gerstheim propose une quinzaine d'activités dans des domaines variés. Chaque année, plus de 250 enfants et plus de 400 adultes bénéficient de ces activités artistiques et sportives à des tarifs accessibles au plus grand nombre, grâce aux nombreux bénévoles de l'association.

Les dates de reprises des activités seront mises à jour sur www.mjcgerstheim.fr

ART ET CULTURE

Activité	Contact
<p>ATELIER TERRE (ADULTES ET ADOS)</p> <p>Atelier d'expression céramique où règne la convivialité. Modelage, travail au colombin, à la plaque, dans la masse, technique du raku.</p>	<p>Gilles GAY</p> <p>☎ 03 88 98 35 06</p>
<p>ATELIERS D'EXPRESSION (ENFANTS)</p> <p>Les ateliers d'expression, pour les enfants de 7 à 12 ans, mixent ateliers philo et ateliers artistiques. Pour des enfants confiants et réfléchis, pour développer leur capacité d'analyse et leur sens critique, les ateliers d'expressions sont des parenthèses d'écoute de soi et des autres.</p>	<p>Sandra GAUTHIER</p> <p>☎ 06 85 15 37 85</p>
<p>CLUB PHOTO : Les déclencheurs (ADULTES)</p> <p>Des sorties sont organisées, travaux pratiques et shooting pour mettre en pratique les conseils échangés entre membres. Le club photo est accessible à tous et quel que soit votre niveau vous serez le (la) bienvenue.</p>	<p>Gilles GAY</p> <p>☎ 03 88 98 35 06</p>
<p>COURS DE DESSIN (ENFANTS)</p> <p>Cours de peinture/dessin pour les enfants de 6 à 12 ans. 1h30 de créativité encadrée pour permettre à chacun de s'exprimer à travers l'art !</p>	<p>Christine RUDOLF</p> <p>christine.rudolf@laposte.net</p>
<p>Les GAULOIS : Troupe des @TRIMATRICI (ADULTES)</p> <p>Les Trimatrici, troupe de reconstitution protohistorique gauloise proposent un aperçu pédagogique d'artisans et guerriers de l'époque de la Guerre des Gaules.</p>	<p>Gilles GAY</p> <p>☎ 03 88 98 35 06</p> <p>mjcgerstheim67150@gmail.com</p> <p>http://www.trimatrici.fr/</p>
<p>TEMPS'DANSE (ADULTES)</p> <p>Temps'Danse propose des chorégraphies sur des musiques variées et genres différents (dance, latino, pop-rock, disco...).</p>	<p>Francine MANSUY</p> <p>☎ 06 89 58 64 37</p>

ANIMATIONS ENFANTS

Les MERCREDIS RECREATIFS :

Animations proposées aux enfants de 4 à 11 ans à la MJC.
Responsable : Aïcha BIRRY - 06 31 62 96 06.



SPORT

<p>BADMINTON (ADULTES)</p> <p>Badminton loisir à partir de 16 ans.</p>	<p>Mardi : Sébastien FLESCH ☎ 03 88 98 38 27 Mercredi : Jérémy OBERST ☎ 06 20 68 16 95</p>
<p>BADMINTON (JEUNES)</p> <p>Badminton loisir à partir de 7 ans.</p>	<p>Sandra GAUTHIER ☎ 06 85 15 37 85</p>
<p>GYM/STEP/PILATE (ADULTES)</p> <p>Activité basée sur le maintien et l'amélioration de la condition physique. Certificat médical obligatoire.</p>	<p>Marie-Odile GLATT ☎ 03 88 98 46 09</p>
<p>GYMNASTIQUE RYTHMIQUE (JEUNES)</p> <p>A partir de 6 ans. Ce sport se pratique en individuel, en duo, ou par ensembles, avec cinq engins : la corde, le cerceau, le ballon, les massues, le ruban. Un certificat médical de moins de 3 mois et 2 photos sont à fournir obligatoirement lors de l'inscription.</p>	<p>Tiana BERGAMINI ☎ 06 49 38 54 40 Magali BARBIER ☎ 06 62 04 74 16</p>
<p>JUDO / JUJITSU / SELF DEFENSE (TOUT PUBLIC)</p> <p>Le SELF DEFENSE / JUJITSU permet de faire de l'éducation physique pour les femmes et les hommes de 15 à 77 ans ... et plus. Fournir obligatoirement le dossier complet avec le règlement et un certificat de moins de 3 mois.</p>	<p>Bruno BARBIER ☎ 07 70 41 53 80 @Judo.Jujitsu.SelfDefense.GERSTHEIM Et page Facebook du judo MJC de Gerstheim.</p>
<p>QI GONG (ADULTES)</p> <p>Accessible à tous et à toutes, quel que soit son âge et sa condition physique. Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du Qi Gong lors de l'inscription.</p>	<p>Patrick RESCHLY ☎ 06 09 74 68 85</p>
<p>SPORT ADAPTÉ (TOUT PUBLIC)</p> <p>L'objectif du sport santé est de proposer une activité physique de loisir qui améliore le bien-être physique et psychologique, tout en restant ludique. Au programme, gym douce, renforcement musculaire, Pilate adapté, badminton ou soft volley. Notre coach est diplômée en Activités Physiques Adaptées (APA) de l'Université de Strasbourg.</p>	<p>Valentine GAUTHIER gauthievalentine@outlook.fr ☎ 07 83 49 30 13</p>
<p>WARRIOR YOGA (ADULTES)</p> <p>Cours adapté à tous les niveaux.</p>	<p>Geraldine BAUMERT geraldine.baumert@gmail.com</p>
<p>ZUMTONIC (ADULTES)</p> <p>Danse et cardio sur des rythmes endiablés !</p>	<p>Murielle HOENEN ☎ 07 70 85 70 35</p>

Les ATELIERS CREATIFS PARENTS-ENFANTS :

Pour les parents et les enfants de 6 à 14 ans. Pendant 2h, une création à 4 mains (carte pop-up, photophore, décoration, ...), sur la base d'un modèle, avec les conseils des encadrants. Les ateliers ont lieu le samedi de 10h à 12h à la maison des associations.

Programme et inscription sur www.mjc-gerstheim.fr.

Renseignements auprès de Nadine 06 74 11 38 72



Age d'or

Ador'Age

Jeudi 3 octobre : visite de Baumalu à Baldenheim, restaurant et visite des "Jardins de GAÏA" à Wittisheim

Jeudi 7 novembre : visite du musée Bartholdi à Colmar, restaurant et visite de Colmar en petit train blanc.

Décembre : date suivant les disponibilités du restaurant du lycée hôtelier à Illkirch.

Les séances de cinéma au Rex à Benfeld reprendront à partir de septembre (dernier jeudi du mois)

Contacts :

Anne-Marie Klipfel : 06 37 63 54 42



Michèle Bischoff : 06 25 24 06 81



AMITIE

Un premier semestre bien rempli



Concours de belote :

Le jeudi 23 mai, notre Club avait organisé le concours de belote, qui encore une fois, a remporté un vif succès. Les joueurs sont venus très nombreux tenter de remporter les beaux lots mais c'est avant tout le même engouement pour ce jeu qui les a réunis.

Excursion :

Cette année, c'est une sortie dans le Sundgau le 31 mai, que le club avait proposé à ses adhérents. Au programme : visite de la brasserie artisanale des 4 pays à Hirtzach, déjeuner carpe frites à volonté au Restaurant « Le Glockabrunna » à Balchwiller : un joli cadre dans la nature, un excellent repas et une ambiance très sympa. Puis visite du Musée Paysan à Oltingue, qui présente la vie rurale d'autrefois avec une multitude d'objets, meubles, outils, costumes. Un retour dans le passé pas si lointain.

Le ciel était bien gris ce matin du 21 juin pour leur balade apéritive mais les parapluies ont surtout servi à chasser les nuées de moustiques. Puis le soleil a poussé les nuages et la joyeuse troupe s'est installée à l'ombre du préau et comme chaque année, Hervé et Robert ont pris soin des grillades. Les salades ont été partagées puis c'est avec gourmandise qu'ils ont pu choisir les desserts parmi la vingtaine de tartes et gâteaux proposés.



Randonnée deux jours :

C'est à l'hôtel du Lac à Guebwiller que les marcheurs ont posé leur bagage le 24 juin puis ils ont, le premier jour, randonnée au-dessus de Guebwiller ; le lendemain, ils ont parcouru, autour du Markstein, les sentiers qui traversent les magnifiques prairies fleuries avec repas marcaire dans une ferme auberge.



Fil à retordre



Gerstheim en Rose pour Elles #4 - 20 octobre 2024

Chaque année, **Octobre Rose** est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, qu'est le cancer, en intensifiant l'information et la sensibilisation et en réunissant encore plus de fonds pour aider les chercheurs, les soignants. Dimanche 20 octobre 2024 à 9h15 au Complexe sportif de Gerstheim, les associations "Du Fil à Retordre" et "l'APEG" organiseront une marche solidaire, la quatrième édition de Gerstheim **En Rose Pour Elles**, afin de soutenir l'association "Femmes de Foot", présidée par Sabryna Keller ainsi que les "Pink Ladies" de l'association "CAKCIS" de Sélestat. L'intégralité des droits d'inscriptions et des dons qui seront effectués, seront reversés à ces deux associations. Venez nombreux et en famille.

Lors de la 3^{ème} édition, un chèque de 3800 euros avait été remis à la présidente de "Femmes de Foot" et 500 euros pour les "Pink Ladies". Le premier don soutiendra des travaux de recherche menés par une équipe dirigée par la professeure Carole Mathelin, cheffe du service chirurgie à l'ICANS et aux HUS.

L'association souhaite venir en aide à des enfants, des femmes et des familles en grande difficulté. À travers **les boîtes à rêves, les coups de cœur et les projets financés**, des centaines de familles ont pu compter sur son soutien. Son engagement auprès des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et de l'IURC s'est concrétisé par 2 conventions signées en 2018. Cette relation de confiance permet d'être au plus près des familles et de leurs attentes. Grâce aux boîtes à rêves, des familles peuvent vivre des moments inoubliables, au stade comme en dehors ! Les coups de cœur de l'association soutiennent des projets liés au sport, à l'entraide et au dépassement de soi.

Prix de la participation : 8€ par adulte. Paiement sur place et en espèce ou par chèque.

Les dons complémentaires seront très appréciés.

Parcours de 8km maximum alternant chemins naturels et rues dans le village.

Les bénévoles Du Fil à Retordre sont par ailleurs engagés sur des actions solidaires et répondant aux enjeux sociétaux et environnementaux. Si cet engagement fait sens pour vous, faites vous connaître sur dufilaretordre@orange.fr et rejoignez-nous !



Le Cercle Saint-Denis de Gerstheim

Michel Weber

Joueur de tennis de table de notre club, à accompli un exploit à la fois sportif et solidaire

"Je suis très heureux et fier d'avoir pu participer, en tant que cycliste, à ce défi et d'avoir, grâce à une mobilisation impressionnante, collecté un tel montant qui permettra de financer un projet de recherche complet pour la lutte contre la maladie de Charcot."



En juin 2024, 17 cyclistes et 8 logisticiens du Groupe OTE ont parcouru 3 300 km à vélo de l'Olympie à Paris en 7 jours, traversant 5 pays. Cette initiative, organisée en soutien à leur collègue Didier atteint de la maladie de Charcot, a permis de lever 100 000€ pour l'association ARSLA. Le périple s'est achevé le 21 juin, Journée Mondiale de la Sclérose Latérale Amyotrophique, par la remise d'un chèque symbolique à Paris. Ce défi a mobilisé de nombreuses personnes et financera un projet de recherche contre la maladie.



Village de Noël 2024

Le **samedi 23 novembre 2024** à partir de 15h, les bénévoles d'une dizaine d'associations gerstheimois vous accueilleront pour vous restaurer ou pour vous proposer une activité gratuite durant cette journée qui annonce le mois avant Noël. Sur les stands des exposants vous pourrez commencer vos achats pour Noël.

Pour réserver un stand au Village de Noël 2024 pour vendre vos créations artisanales ou participer au concours «Les plus belles tables de Noël de Gerstheim», contactez dès maintenant le comité des fêtes à l'adresse mail :

comite.des.fetes.de.gerstheim@gmail.com.

Attention, les places sont limitées !

"Les plus belles tables de Noël de Gerstheim"

Participez à la 2^{ème} édition du concours "Les plus belles tables de Noël de Gerstheim" et montrez vos talents en décoration festive ! Le but est de créer la plus belle table de Noël. Le comité des fêtes fournit deux tables rectangulaires que vous pouvez disposer comme bon vous semble, ou utiliser votre propre table. Votre table doit pouvoir accueillir au moins 6 personnes et être décorée avec votre nappe, vaisselle, et décoration. Les tables seront exposées lors du "Village de Noël" les 23 et 24 novembre 2024, et les visiteurs voteront pour la plus belle. Les trois meilleures tables recevront des bons d'achat de 30 à 50 €. Les résultats seront publiés dans le Gerstheim Info de décembre 2024.



Journée du Patrimoine

Casemate 22/3 de Gerstheim

Ouverture le 21 septembre de 10h à 17h

au bout de la rue du Général Koenig

Venez découvrir La casemate 22/3 de Gerstheim.

Elle fait partie de la ligne Maginot secteur fortifié du Bas-Rhin et a été construite de 1932 à 1934.

Immergez-vous dans la vie du soldat Français en 1940.

Borne de la voie de la 2^{ème} DB

80^{ème} anniversaire de la libération de Gerstheim



Vendredi

29 novembre 2024

20h à la salle des Fêtes

Entrée Libre

Projection du film
"Le gars des Callouins"

Echange / débat avec le
réalisateur

Samedi

30 novembre 2024

10h30 au Monument aux morts

Cérémonie de la libération de Gerstheim

avec installation d'une borne de la voie de la 2^{ème} DB.

A partir de 13h

- Exposition à la salle des fêtes et place de la fontaine.
- Porte ouverte de la casemate 22/3 restaurée, avec navette entre la salle des fêtes et la casemate à bord de véhicules d'époques.

20h

Concert d'époque et spectacle par la troupe VIA
à la salle des fêtes.



Entrée Libre

1ÈRE ÉDITION

Le Comité des Fêtes et les Associations
de Gerstheim organisent

PLACES LIMITÉES

KILBFESCHT

GERSTHEIM



Orchestre "Obenheimer
Express Band"

ENTREE ET REPAS

25€

ENFANT (-12 ans)

12€

Menu

Palette fumée
Salade de pomme de terre
Salade verte
Dessert et Café

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024

ouverture des portes à 18h30

Uniquement sur réservation

Réservez en flashant le QR code
Renseignements : Murielle Hoenen

07 70 85 70 35

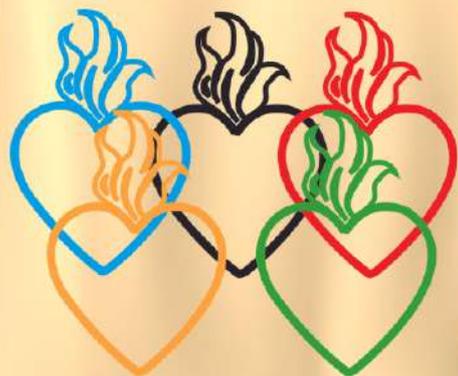


Salle des Fêtes



Gerstheim
au cœur du Rhin

KILBE 2024



Les Hop'olympiques de Gerstheim

Organisés par le comité des fêtes et les associations locales

Samedi 14 septembre

Distribution de brioches et
pains d'épices à partir de 9h

Fête foraine à partir de 14h
Place de la Fontaine

Petite restauration sur place

Kilbfescht à partir de 18h30

Dimanche 15 septembre

A partir de 9h : Course Ried Run Rock

A partir de 14h : les associations vous accueillent pour des jeux participatifs jusqu'à 17h. Venez avec un t-shirt de la couleur des cœurs hop'olympiques et c'est parti pour les épreuves sportives, telles que la pétanque, le parcours des mini pompiers, le maxi tennis de table, les lancers des cavaliers, les tirs HOP Buts des footballeurs et handballeurs, et d'autres sports inattendus...

Place du foyer St-Denis : animations musicales et danse

16h30 : Flashmob des jeux Hop'Lympiques

17h : Spectacle de vélo acrobatique

Et n'oubliez pas de faire tamponner votre carte de jeux après chaque épreuve et hop dans l'urne pour le tirage au sort de 18h, à la place du foyer St-Denis et tentez de gagner deux places pour Europa Park.

Etes-vous prêt à relever le défi !

